

# LA GAZETTE Wéziennne

saint-witz.fr



p6

Multisports jeunesse



p11

Moto-cross



p29

Bébéquilt



p36

Fête du village

Informations municipales de Saint-Witz

n° 110 / Décembre 2018

**Roissy  
Pays de  
France**  
Communauté  
d'Agglomération



**Des oranges à Saint-Witz ?**  
 Non, ce sont des kakis  
 qui donnaient cette touche très colorée  
 il y a quelques jours  
 à ce jardin wézilien !

# État-Civil

## Naissances :

Jannah BAKCHICH  
 Née le 22 Juin 2018 à ARRAS (62)



TOUPET Dimitri  
 Né le 27 Novembre 2018 à SENLIS (Oise)

## Mariages :

Le 19 Mai 2018  
 Thibaud Édouard Christophe GODILLOT  
 Né le 28 Décembre 1987 à PARIS 16<sup>ème</sup> (75)  
 Et



Pauline-Raphaëlle Lucienne Marguerite ROBINOT  
 Née le 1<sup>er</sup> Juillet 1988 à PARIS 19<sup>ème</sup> (75)

Le 08 Septembre 2018  
 Alexis David JACQUES  
 Né le 21 Août 1980 à SURESNES (Hauts-de-Seine)  
 Et  
 Émilie Gilberte AUGIS  
 Née le 03 Octobre 1980 à LA GARENNE-COLOMBES  
 (Hauts-de-Seine)

## Décès :



Aline Paule Jacqueline DEVRIES  
 Née le 13 Avril 1971 à VALENCIENNES (Nord)  
 Décédée le 13 Juin 2018 à SAINT-WITZ (Val d'Oise)

Lucien Jean DELZENNE  
 Né le 07 Décembre 1938 à LILLE (Nord)  
 Décédé le 28 Septembre 2018 à GOUVIEUX (Oise)

Giorgio SALVATORI  
 Né le 24 Juillet 1944 à MERCATINO-CONCA (Italie)  
 Décédé le 11 Octobre 2018 à CLICHY  
 (Hauts-de-Seine)

Corinne Malika DULOQUIN  
 Née le 16 Octobre 1970 à PARIS 13<sup>ème</sup> (75)  
 Décédée le 13 Novembre 2018 à SENLIS (Oise)

Fatma DJOUHRI Épouse ADRAR  
 Née le 09 Mai 1949 à BOUKHELIFA (Algérie)  
 Décédée le 19 Novembre 2018 à SAINT-WITZ  
 (Val d'Oise)

Jeanne Marie Augusta Céline DESCAMPS Ep. JOANNES  
 Née le 16 Mai 1933 à WERVIK (Belgique)  
 Décédée le 23 Novembre 2018 à COURBEVOIE  
 (Hauts-de-Seine)

# Sommaire

**É**ditorial ..... p 1

**N**ouvelles Municipales ..... p 2

- Conseil municipal ..... 2
- Recensement de la population 2019 ..... 3
- Rappel taille des haies ..... 3
- Accueil de loisirs ..... 4
- Le portail familles ..... 5
- Activités Municipales ..... 6

**V**ie Scolaire ..... p 7

- École Élémentaire Jane du Chesne ..... 7
- FCPE Collège Françoise Dolto ..... 8
- Des lycéens acrobates ..... 8

**V**ie Sportive ..... p 9

- Football ..... 9
- Pétanque ..... 9
- Équitation ..... 10
- Moto Cross ..... 11
- Handball ..... 12
- Karaté ..... 13

- Judo ..... 14
- Athlétisme ..... 15
- Semi-Marathon ..... 16
- Tennis ..... 18

**V**ie Culturelle ..... p 20

- La Tuilerie ..... 20
- École municipale de musique ..... 24
- Médiathèque ..... 26
- École municipale de danse ..... 27

**V**ie Associative ..... p 27

- Rotary ..... 27
- Foyer rural ..... 28
- Présence ..... 30
- ADRM ..... 31
- K'Danses ..... 32

**E**nvironnement ..... p 33

- Sigidurs ..... 33

**V**ivre à Saint-Witz ..... p 34

- Peindre à Saint-Witz ..... 34
- Fête du village ..... 36
- Anciens Combattants ..... 37
- Graine de sable ..... 38
- Marché gourmand ..... 39
- Wikiwater ..... 40
- Bourse aux vêtements ..... 41
- Pompiers ..... 42
- ADW ..... 47

**C**ôté Jardin ..... p 43

- Côté Jardin ..... 43

**N**ote Gourmande ..... p 44

**G**rippeminaud ..... p 45

**C**ommunauté  
 d'Agglomération ..... p 46

- Exposition Tomber sur un os ..... 46

**P**aroles d'élus ..... p 47



**Germain Buchet**

Une actualité riche et des projets en mouvements, notre maire répond aux questions de la rédaction...

**M. le Maire, pouvez vous faire le point sur les travaux d'urbanisme et notamment les logements sociaux ?**

- Comme je l'ai précisé dans le dernier « flash infos », 39 logements sont en cours d'aménagements au cœur du village. Ils seront disponibles dans les délais impartis, soit au 2<sup>ème</sup> trimestre 2019. A ce propos, je rappelle que les personnes désireuses d'obtenir un logement s'inscrivent directement sur le portail public [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr). Les services de mairie peuvent aider à l'accomplissement des modalités, mais n'interviennent pas dans le choix des futurs locataires. Le bailleur social, Domaxis, présentera les dossiers en Préfecture, dont 50% des demandes de Wéziens.
- Le second projet entre la rue de la Fontaine aux Chiens et l'église comportera 23 appartements en accession à la propriété, et 33 logements sociaux dont la livraison est prévue dans le 1er trimestre 2021. Ces appartements seront bâtis dans le même esprit que la première tranche.

**Et ceux prévus dans le projet d'aménagement de la haie Jabeline ?**

J'ai rencontré et négocié, au cours de ces deux dernières années en particulier, avec des sénateurs, députés, Préfets, pour faire pression sur les contraintes qui étaient imposées à Saint-Witz relatives à l'urbanisme « social ». Ce n'est pas facile, mais, sur ce point, la législation évolue fortement et favorablement. Le projet de loi ELAN\* validé en octobre par le Sénat et à ce jour en cours d'étude au Conseil Constitutionnel, devrait permettre des assouplissements sur l'obligation et les modalités de construction des logements sociaux. Le texte devrait être promulgué d'ici la fin de l'année, et je reviendrai sur ces changements à ce moment-là. Toujours est-il que nous devons « revoir notre copie » et tout remettre à plat avec les aménageurs en fonction de ce changement de loi.

**Qu'en est-il du projet de collège à Saint-Witz ?**

Justement, le Conseil départemental, avec le soutien de M. Arciero (conseiller départemental de notre secteur) envisage enfin de prendre en charge la construction d'un collège près du lycée. Ce serait un atout

indéniable à la fois pour la scolarité de nos enfants et ceux de Survilliers, mais aussi pour la valorisation du patrimoine immobilier des Wéziens qui bénéficieront, sur une petite commune, d'une crèche municipale, d'écoles maternelles et élémentaires, d'un collège, d'un lycée, d'une école municipale de musique, de danse, d'un espace culturel... autant de services recherchés et appréciés par les propriétaires actuels et futurs.

Concernant l'espace culturel **La Tuilerie**, je vous invite dans les pages de cette Gazette, à lire l'article concernant l'attribution du premier prix 2018 pour la construction durable, dans la catégorie « Équipements publics » au milieu d'un public d'entrepreneurs du bâtiment, d'architectes, de Monsieur le Sous-Préfet et de personnalités politiques. Un honneur pour notre commune et pour ceux qui ont participé à l'émergence de ce magnifique ouvrage.

**Les écoles maternelles et élémentaires pourront-elles accueillir les nouveaux arrivants ?**

Oui. Nous pouvons accueillir encore 50 % en plus d'enfants sur l'école élémentaire. Nous avons également le projet de démonter les préfabriqués face à la mairie pour notamment déplacer l'école maternelle. Nous avons rencontré le Conseil régional et le Conseil départemental. Ils peuvent nous aider sur ce point, mais, également, sur le projet de mairie et sur l'évolution du centre commercial.

Les enfants sont notre priorité. J'ai apprécié leur investissement au cours de la cérémonie du 11 novembre, à interpréter sous une pluie battante une magnifique Marseillaise. Ils pourront, comme tous, assister aux manifestations (théâtre, expositions, conférences, cinéma...) organisées à **La Tuilerie** autour du centenaire de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

Leur futur sera la mémoire de notre passé.

Je souhaite à tous les lecteurs de très joyeuses fêtes de fin d'année.

\*Loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique

## Pensée du jour

« Ce qui embellit le désert, dit le petit prince, c'est qu'il cache un puits quelque part... »

Antoine de Saint-Exupéry

## Conseil Municipal

### Résumé des principales décisions

#### Conseil municipal du 14 juin 2018.

#### Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal du 14 juin 2018 a décidé de :

- **Approuver** le tarif mini séjour « nature » à Berck sur mer du 23 au 26 juillet 2018
  - Pour les 2 premières tranches d'imposition : 2,00 € par heure soit 192 € pour les trois jours
  - Pour la troisième tranche : 2,30 € par heure soit 220,80 € pour les trois jours
- **Approuver** le tarif mini séjour « initiation à l'équitation » du 30 et 31 juillet 2018
  - Pour les 2 premières tranches d'imposition : 0,75 € par heure soit 36 € pour les trois jours
  - Pour la troisième tranche : 0,85 € par heure soit 40,80 € pour les deux jours.
- **Désigner** par tirage au sort, les jurés qui seront appelés à siéger, au cours de l'année 2019 à la cour d'assises du Val d'Oise.
- **Approuver** la construction d'un entrepôt par la société « établissements MONCASSIN » sur la commune de Marly-la-Ville.
- **Approuver** le projet de lancement d'un service public de location de bicyclette sur le territoire d'Île-de-France et **donner** son accord pour que la commune soit intégrée dans le périmètre de la concession.
- **Refuser** de signer la convention SANEF qui impliquerait que l'entretien, la gestion et les travaux pour le chemin rural situé sur Saint-Witz et passant sous l'autoroute, incomberaient à la collectivité.
- **Approuver et signer** la convention nous liant au CIG pour l'adhésion au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures 2019-2022.
- **Autoriser** Monsieur le Maire à ester en justice pour le recours contre l'état carence.
- **Autoriser** Monsieur le Maire à ester en justice pour le recours de M. et M<sup>me</sup> BERSON-GEANT contre le PLU.
- **Autoriser** Monsieur le Maire à ester en justice pour le recours de M. GATE contre le PLU.
- **Décider** de ne pas augmenter les tarifs de la cantine et des activités périscolaires.
- **Approuver** l'augmentation de 1% des tarifs de l'École municipale de danse.
- **Approuver** l'augmentation, l'ajustement des tarifs de l'École municipale de musique.
- **Approuver** le réajustement des tarifs de l'espace culturel **La Tuilerie**, ainsi que la gratuité de la carte d'abonnement au personnel communal.
- **Approuver** l'octroi d'une subvention à l'Avenir Hand Surveilliers-Fosses-Marly de 525 € soit 15 € pour les 35 adhérents Wéziens.
- **Autoriser** Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention de 900 € au Conseil Départemental, dans le cadre de l'aide au projet des rencontres chorégraphiques.
- **Autoriser** Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement pour le Marché public :
  - Lot 1 : nettoyage des bâtiments, avec la société LABRENNE retenue en fonction de nos critères pour un montant annuel de 59 187,35 € HT soit 71 024,82 € TTC.
  - Lot 2 : nettoyage de la vitrerie, avec la société SF PERFECT retenue en fonction de nos critères pour un montant annuel de 2 958 € HT soit 3 549,60 € TTC.
- **Tirer** le bilan de la concertation;  
**Approuver** la modification simplifiée n°1 du PLU  
**Autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette procédure.
- **Voter** l'acquisition à l'euro symbolique, de la parcelle AB213 (35m<sup>2</sup>) située 13 rue des Moulins à Vents, afin d'élargir le trottoir au droit de cette parcelle.
- **Autoriser** Monsieur le Maire à lancer :
  - une étude auprès d'un cabinet expert pour travailler sur le projet d'aménagement du terrain, parcelles n°AE20 et AE21 Le Moulin,
  - une procédure de déclaration d'utilité publique une fois que cette étude sera réalisée.
- **Autoriser** Monsieur le Maire à lancer auprès du propriétaire de la copropriété du centre commercial, une acquisition amiable de terrain, puis une DUP si les négociations n'aboutissent pas, en vue d'un projet de création de voirie entre le centre commercial et l'école maternelle.
- **Fixer** le nombre de représentants titulaires à 3 titulaires et 3 suppléants pour les représentants du personnel et également pour les représentants de la collectivité.
- **Approuver** le plan de formation de l'année 2017 pour le personnel communal, validé par le Comité Technique en date du 24 mai 2018.
- **Autoriser** Monsieur le Maire à signer un avenant qui sera annexé à la convention avec le CIG pour le maintien de salaire en cas de maladie.
- **Autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention avec le CIG « médiation obligatoire »
- **Approuver** la désignation du coordinateur du recensement de la population, se déroulant du 17 janvier au 16 février 2019 et fixe sa rémunération à 20 €/jour.
- **Autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention ELGEA pour le partenariat publicitaire à l'occasion du marché gourmand du 11 Novembre 2018, pour une recette de 1500.00 euros.
- **Autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention ELGEA pour le prêt de la salle annexe à la mairie pour 3 jours de permanences réservées aux Wéziens intéressés par l'acquisition de logements, pour une recette de 500.00 euros.

## Conseil Municipal du 14 juin 2018.

### Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal du 14 juin 2018 a décidé de :

- **Fixer** l'augmentation des loyers des logements communaux (5 logements) selon l'indice de référence des loyers soit 1,25%.
- Suite à la démission de Chantal DELGADO le 31 Août 2018, **proposer** à Nathalie BOURDIN, personne suivante sur la liste conduite par Monsieur BUCHET en 2014, le poste vacant, elle accepte la mission.
- **Élire** Dominique GRIS au poste de Maire-Adjoint.
- **Désigner** les nouveaux représentants de la commune aux commissions de la Communauté d'Agglomération, en raison des démissions d'Emmanuel FLINOIS et de Chantal DELGADO.
- **Approuver** la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération.
- **Approuver** le transfert via la Communauté d'Agglomération, de la compétence collectée au SIAH à compter du 01 janvier 2019.
- **Autoriser** la modification de certaines catégories d'hébergement et sans modification de tarifs de la taxe de séjour.
- **Proposer** un repas bio aux élèves 1/semaine depuis la rentrée 2018/2019
  - 5,32 € pour les maternelles (repas « normal » 3,83 €)
  - 5,57 € pour les primaires (repas « normal » 3,96 €).**Décider** que le coût supplémentaire ne sera pas répercuté aux familles
- **Autoriser** la prise en charge des travaux de la rue de Moimont, par la commune.
- **Autoriser et constater** la désaffectation de la partie de l'ensemble immobilier cadastré section AB 304.
- **Prononcer** le déclassement du domaine public et son intégration au domaine privé communal.
- **Décider** que les frais inhérents à l'enquête publique « étude d'impact du permis d'aménager de la Haie Jabeline » (affiches, parutions d'annonces légales dans les journaux, commissaire enquêteur...) seront refacturés à la société Flint Immobilier.
- **Donner** son accord de principe pour garantir l'ensemble des prêts qui seront souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations par DOMAXIS.
- **Autoriser** le versement d'une subvention de 160 000 € à DOMAXIS.
- **Définir** les modalités de la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée du PLU N° 2.

Retrouvez les comptes rendus complets sur [www.saint-witz.fr](http://www.saint-witz.fr)  
ou sur les panneaux d'affichage de la mairie.

## Recensement de la population 2019

À Saint-Witz, un recensement exhaustif de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Un agent\* recenseur se présentera chez vous pour réaliser cette enquête rendue **obligatoire** par la loi. L'agent vous proposera d'y répondre par internet si vous le souhaitez (il vous remettra alors en main propre des codes personnels vous permettant d'accéder à la procédure en ligne). À défaut, il sera toujours possible d'utiliser les questionnaires papiers que votre agent recenseur viendra récupérer. Vos réponses, confidentielles et protégées par la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Le recensement de la population est **gratuit**, ne répondez pas aux demandes d'argent qui vous seraient envoyées par internet ou de toute autre façon.

\* Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel et sont munis d'une carte officielle qu'ils doivent vous présenter. À Saint-Witz, les agents recenseurs seront tous issus des rangs du personnel communal, merci d'avance aux wéziens de leur réserver le meilleur accueil.

## Rappel taille des haies

La sécurité des biens et des personnes est une préoccupation constante de la Municipalité. À ce titre, il est trop souvent constaté que des plantations et des haies débordent largement sur le Domaine public, non seulement gênant la circulation des piétons sur les trottoirs et dans les passages, mais encore obligeant les véhicules à faire des écarts sur la voie publique.

Le danger est réel. De nombreux exemples ont déjà été recensés, et la mairie reçoit régulièrement des signalements de débordements dangereux. Afin de reconquérir cet espace public, nous vous recommandons dès à présent de tailler et rabattre fortement ces plantations, en retrait des limites du Domaine public, afin de faciliter le passage des piétons, poussettes, fauteuils pour personnes handicapées, et améliorer ainsi la sécurité de tous.

Nous vous rappelons que la Mairie met à votre disposition des remorques à végétaux. Vous pouvez aussi déposer vos déchets verts gratuitement dans les déchetteries voisines (Louvres, Plailly). Vous pouvez obtenir auprès du service urbanisme de la mairie des conseils pour la mise aux normes de vos espaces verts.

En outre, la municipalité mettra en œuvre les moyens de droit mis à sa disposition par la législation (code des collectivités territoriales, code de la voirie routière...) pour préserver la sécurité des Wéziens, l'esthétique du village, et aussi dégager sa responsabilité en cas d'incident.

Nous espérons la compréhension de tous.



## Quel été !!

### Il y en a pour tous les âges à l'Accueil de Loisirs

*L'Accueil de Loisirs a connu un très grand succès cet été.*

**Les Doudous** âgés entre 4 et 6 ans ont :

- passé la journée à Hérouval
- été à la piscine de Survilliers
- participé au spectacle de Pirates monté de toutes pièces par les Dragons (8-11 ans)
- passé une nuit à l'Accueil de Loisirs. Cette soirée avait pour thème Dory
- découvert le monde de la piraterie à l'Île Robinson toute une journée
- aimé le mini-séjour de 2 jours au centre équestre de Choisy aux Bœufs
- profité d'une journée plus qu'ensoleillée à la Mer de Sable

**Les Phénix** qui ont entre 6 et 8 ans ont bien profité de ce bel été.

Au programme :

- Randonnée
- Base de Loisirs à Hérouval dans le Vexin
- Découverte du Molky
- Piscine à Survilliers
- Matinée à la Médiathèque de **La Tuilerie**
- Atelier de jardinage et de menuiserie
- 2 jours au centre équestre de Choisy aux Bœufs
- Mer de Sable
- Visite du Musée Conservatoire de la Vie Agricole et Rurale de l'Oise à Hétomesnil



Winscape et Karting



Kanoâ

**Pour les plus grands scolarisés en CE2, CM1 et CM2** de nombreux temps forts ont été vécus.

- Sortie en VTT et Baignade à la Base de Loisirs de Jablines
- Création d'une comédie. La représentation a eu lieu le Vendredi 20 juillet à 20h à **La Tuilerie**
- Piscine à la Plaine Oxygène le matin et Ludiboo l'après-midi
- Séjour de 4 jours et de 3 nuits à Berck. 24 enfants y ont participé
- Randonnée de 6 km
- Journée à la Mer de Sable
- Piscine de Survilliers

N'oublions pas **nos ados** :

Véronique, Julien et Emmanuel, professeur de l'école municipale de musique, avaient aussi proposé un planning bien chargé. Tous ceux qui ont pu y participer ont passé un très bel été à Saint-Witz.

Les jeunes passionnés par la musique se sont inscrits à un stage durant deux semaines. Cet atelier avait pour thème le lâché prise, créations et compositions personnelles. Nous avons pu apprécier le fruit de leur travail lors de la représentation du 20 juillet à **La Tuilerie**.



Paint ball



Paint ball team fille

Pour les adolescents un peu plus sportifs, il y avait du choix :

- Multisports
  - 2 randonnées en VTT la première de 20 km (Fosses aux étangs de Commelles) et la deuxième 35 km (Saint-Witz à Ver sur Launette)
  - Karting et Winscape
  - Paintball
  - Escape Game à Aéroville
  - Koézio
  - Bubble Foot et Archery
  - Piscine
  - Cinéma
  - Journée console de jeux et repas au Mc Donald
- Nous avons réussi à fidéliser une vingtaine de jeunes selon les activités proposées.

Je souhaite remercier toute l'équipe d'animation qui me suit depuis 6 ans maintenant dans la concrétisation de tous ces merveilleux projets.

Véronique Blanchet



Escape Game



Koézio

# Le portail familles, du nouveau pour les parents

Tous les parents des enfants scolarisés à Saint-Witz peuvent désormais bénéficier d'un accès réservé par internet au PORTAIL FAMILLES pour :

- Consulter et modifier leurs données personnelles et familiales
- Voir le planning des activités extra-scolaires organisées par l'Accueil des Loisirs
- Inscrire les enfants aux activités directement en ligne
- Visualiser les menus du restaurant scolaire
- Régler en ligne leur participation
- Réserver et/ou annuler la présence des enfants au restaurant scolaire

Grâce à ce nouveau service, les parents pourront organiser la journée de leur(s) enfant(s) et les inscrire aux activités extrascolaires directement en ligne.

Toutes les familles ayant communiqué une adresse mail ont reçu un lien et des codes d'accès vers le portail famille également accessible depuis le site de la commune Saint-Witz.fr (voir les actualités)

L'ouverture du Portail Familles s'est faite en 2 temps :

**Le 5 Octobre 2018**, les familles pouvaient accéder au Portail Familles pour consulter ou modifier leurs données personnelles et familiales et consulter leurs factures.

**Depuis le 6 Octobre 2018**, tous les services du Portail Familles sont disponibles. Il est possible :

- de modifier toutes les informations de la famille
- de réserver et/ou d'annuler la présence de son ou ses enfant(s) :
  - au restaurant scolaire,
  - à l'Accueil de Loisirs sans hébergement « La Licorne » (mercredis et vacances).

La présence aux activités Ados peut également se faire via le portail familles (avec choix d'activité).

**Pour mémoire**, adresse exacte : <https://saint-witz.portail-familles.net/>

Si vos enfants sont scolarisés à Saint-Witz et que vous avez des difficultés à utiliser le PORTAIL FAMILLE, contactez-nous en mairie.

Véronique Blanchet et Stéphanie Bera



## Portail Famille



### Bienvenue sur votre portail famille

COMMUNE DE SAINT WITZ  
PLACE ISABELLE DE VY  
95470 ST WITZ

Tél : 01 34 68 26 20

[Contactez-nous](#)



Visiteur

[Accueil](#)

[Mon compte](#)

[Déconnexion](#)

Pour accéder aux services du portail en ligne, veuillez vous identifier.

Si vous ne possédez pas encore de compte famille, vous devez d'abord faire une demande de création de compte Famille et/ou Ado.

Vous pouvez télécharger la demande de création via le menu "Service Enfance Jeunesse". Transmettez votre demande complétée par mail via le lien "Contactez-nous" ou déposez-la à la mairie.



#### Connexion à votre espace

Identifiant

Mot de passe

Connexion

[Identifiant ou Mot de passe oublié ?](#)

#### Nouveautés

# Activités Municipales Multisports Jeunesse

Tous les vendredis soir au Gymnase Pierre Salvi

Collégiens 19h30 / 21h – Lycéens, étudiants 21h / 22h30 (inscription en mairie)



La municipalité offre la possibilité aux collégiens, aux lycéens et aux étudiants de Saint-Witz de se retrouver entre jeunes au gymnase municipal pour participer à des activités sportives diverses et variées comme le basket-ball, le handball, le badminton, le mini tennis, ou encore le football.

Ces activités se déroulent tous les vendredis soir au gymnase de Saint-Witz et sont exclusivement réservées aux enfants de la commune. Elles sont encadrées par l'équipe de Jean-Yves Guguin composée de, Thomas Mascret, Romain Aguerro, Julien Gallet et Corentin Weisse. Ils accueillent

tous les vendredis soir de 19h30 à 21h les collégiens et de 21h à 22h30 les lycéens et les étudiants.

Pour participer, vous devez vous rendre en mairie pour remplir une fiche de renseignements, fournir un certificat médical et régler la somme de dix euros par trimestre (soit 30 € pour l'année). Nous comptons déjà parmi nous une cinquantaine de participants et pouvons accueillir des enfants toute l'année.

Le service Associations Jeunesse et Sports.



## Ateliers Lucie B.

Design floral

*Événements et manifestations*

(mariage, baptême, deuil, composition sur mesure)

*Abonnement de végétalisation*

(entreprises, hôtels, boutiques, restaurants, particuliers)

*Aménagements paysagers*

(terrasses, balcons, jardins, espaces intérieurs)

*Nettoyage, entretien et fleurissement  
de pierre tombale*

21 ter rue de Paris • 60128 PLAILLY  
+33 (0)3 44 21 11 69 • atlb@atelierslucieb.fr  
www.atelierslucieb.fr

# École Élémentaire Jane du Chesne

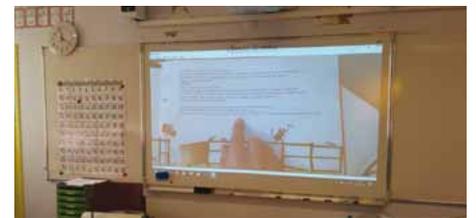
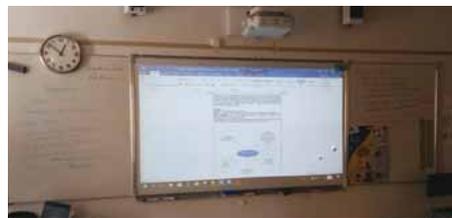
## Les Olympiades

Enfants, parents et équipe enseignante de l'école Jane du Chesne se sont réunis le 9 juin pour les Olympiades, une matinée sportive et conviviale. Un très bon moment partagé par tous !



## L'installation des tableaux numériques

L'école s'ouvre au numérique. Ici l'installation de 3 VPI (Vidéo projecteurs interactifs) financés par la commune.



## Les potagers à l'école maternelle

Dans le cadre du projet d'école et de l'éducation au développement durable, création de 3 potagers à l'école maternelle : plantation, entretien... et récolte !



## FCPE Collège Françoise Dolto de Marly-la-Ville



La FCPE, fédération de parents d'élèves depuis 1947, vise à améliorer le quotidien des élèves, participe à la vie du collège, assiste les parents pour des actions collectives et les représente lors des conseils de classes.

La FCPE est présente dans toutes les instances de l'établissement : conseil d'administration, commission éducative, conseils de discipline, commission d'hygiène et sécurité, etc.

La FCPE du collège a réalisé de nombreuses actions ces dernières années :

- Sollicitation active et soutenue du rectorat pour l'attribution des professeurs manquants lors de la rentrée scolaire 2017/2018
- Intervention auprès de l'académie pour nommer un proviseur adjoint et conserver nos surveillants en poste
- Participation à une action sur le gâchis alimentaire
- Mise en place d'une information sur les gestes de premiers secours par les pompiers
- Sensibilisation des professeurs sur le problème du poids des cartables et ce, en vue d'améliorer la santé de nos adolescents.

C'est notamment sur le bien-être des élèves que nous continuons à travailler.

L'année dernière, nous avons financé l'intervention d'une association qui a sensibilisé les collégiens au harcèlement scolaire.

Cette intervention a été réalisée par des professionnels auprès des classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>, avec la participation de l'équipe éducative, et a connu un énorme succès autant au niveau des professeurs que des élèves.

C'est pour cette raison que nous renouvelerons l'expérience cette année pour les nouveaux arrivés dans l'établissement (soit 4 classes de 6<sup>ème</sup>) et que nous souhaitons également financer une intervention sur les conduites à risque et les addictions destinée à tous les élèves de 3<sup>e</sup> du collège, notre objectif étant de permettre à nos enfants une scolarité plus épanouie.

Notre association est soutenue par ses adhérents mais aussi par les municipalités de Marly-la-Ville et de Saint-Witz et nous les en remercions.

Notre action est collective et nous avons besoin de vous pour être le plus efficace possible.

Bonne année scolaire!

Vous pouvez nous contacter sur notre adresse email :

[fcpe.college.f.dolto@gmail.com](mailto:fcpe.college.f.dolto@gmail.com)



François Pourade

Président du Conseil Local de la FCPE  
du Collège Françoise Dolto  
de Marly-la-Ville

## Des lycéens acrobates

Au fil des années, les enseignants en EPS de notre lycée ont toujours eu à cœur de faire vivre leur association sportive. C'est l'occasion pour nos jeunes de sortir du carcan des programmes ciblant essentiellement le baccalauréat, ultime sésame vers la voie des études supérieures, et de venir librement et volontairement pratiquer une ou plusieurs activités sportives en loisirs ou en compétition. Aussi, les professeurs sont à l'écoute des élèves pour leur proposer des activités ludiques qui tiennent compte de leur motivation. Avec le football, le volley-ball a toujours été une activité phare, marquée par une récompense méritée de championne d'académie en 4 contre 4, de notre équipe cadette en 2017. Un véritable exploit pour un «petit» lycée en terme d'effectif et donc de recrutement.

Cette année encore, le football est toujours aussi attractif et la section compte une quinzaine de licenciés. Et, faute d'intérêt, le volley-ball a laissé la place à une nouvelle activité aussi originale que physique l'art du déplacement (A.D.D). Il s'agit de parcours multiples et variés dans le gymnase ou en extérieur où chaque acrobate doit faire preuve d'agilité, d'équilibre, de tonicité et même de puissance pour franchir les différents obstacles. Une seule limite celle de la sécurité car les mouvements sont étudiés et travaillés pour être efficaces. On est encore loin des NINJA WARRIOR et autres YAMAKASI mais A.D.D constitue une activité innovante qui plait à nos acrobates en quête de sensations.

Au programme, également, la participation aux challenges inter-lycées à MONTSOULT, le multisports de PLAILLY et le challenge inter-associations à Saint-Witz.



# Football Club Vémars Saint-Witz

**C'est la rentrée footballistique !  
Cette rentrée porte surtout la marque du titre de  
CHAMPION DU MONDE de l'Équipe de France !!!!**

**G**ageons que cette performance va inciter de plus en plus de vocations chez nos jeunes. Nous serons heureux de les accueillir pour les aider à pratiquer leur sport.

Nous n'oublions pas d'applaudir **le titre de Champion de nos séniors en catégorie « loisir »** - poule A - de la Ligue de Paris Ile de France.

Bienvenue à tout nouveau joueur sénior désireux de pratiquer. Nous inscrirons une seconde équipe si cela s'avère nécessaire.

Pour cette rentrée football saison 2018 - 2019, notre Association reste fidèle à ses principes à dans le respect des règles du jeu :

- de l'adversaire,
- de l'arbitre,
- savoir la pratique ludique du football,
- des partenaires.

Fidèles à nos engagements, nous inviterons cette saison encore nos jeunes adhérents à assister à :

- un match de l'Équipe de France au Stade de France
- un match du Paris Saint Germain au Parc des Princes
- un match du Racing Club de Lens au stade Bollaert

Pour accompagner nos jeunes équipes lors des déplacements dans le Val d'Oise (matches à l'extérieur), filles et garçons : débutants (5 à 8 ans), poussins (9 et 10 ans), benjamins (11 et 12 ans) ainsi que nos ados (13 ans et +), nous vous annonçons **l'arrivée en octobre d'un second « mini bus » 9 places.**

La gestion sérieuse car prudente par les membres du Bureau du Club et l'aide apportée par la Municipalité de Vémars ainsi que certains sponsors (Arthur Bras promoteur Immobilier, Monsieur Fache architecte, Way.com, Bahut sans oublier la Fédération Française de Football et la Commission Sportive du Département du Val d'Oise, permettent cette nouvelle acquisition).

Le 17 juin dernier, notre **fête du Football** a rencontré un beau succès avec la participation de nombreux enfants filles et garçons, joueuses, joueurs, accompagnés de leur famille.

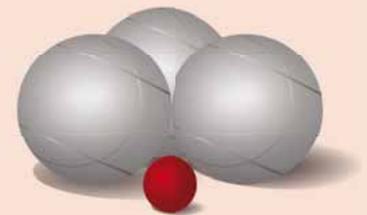
Tous ont pu apprécier les différents jeux et animations suivis, le soir, d'un repas convivial servi par nos bénévoles, dans le gymnase, au Complexe Sportif.

Merci encore à toutes et tous de votre active participation.

BONNE SAISON À TOUTES ET TOUS.

L'équipe dirigeante du FC Vémars Saint-Witz

## Boulistes sur terrain d'entente



**C**omme vous pouvez le constater sur ces photos, le terrain de pétanque a beaucoup évolué depuis l'année dernière. Aujourd'hui, 5 terrains sont terminés et le 6<sup>ème</sup> sera bientôt opérationnel.

Bien sûr, sans l'aide de Christian Chochois, de son équipe et de quelques-uns de nos adhérents, nous n'aurions pu mener à bien tous les travaux.

Grâce au bel été que nous avons eu à Saint-Witz, nos rencontres du mercredi et du samedi se sont toujours déroulées dans une ambiance fort agréable et parfois caniculaire. Nous continuons nos rencontres tant qu'il ne fait pas trop froid.

C'est avec grand plaisir que nous accueillerons les futurs joueurs. Bien évidemment, s'ils veulent venir faire un essai, la porte leur est grand ouverte.

Amicalement



Omar Belbachir  
06 14 23 25 35

ÉCURIES SAINT-WITZ



## Les écuries de Saint-Witz

**Bonjour à tous !**

**Voici les dernières nouvelles de nos Écuries, de nos chevaux et de nos cavaliers (petits et grands) !**

Cet été, nous avons participé aux **Championnats de France à Lamotte – Beuvron** (du 21 au 27 juillet 2018). Nos 2 cavalières, Océane Pradet et Jade Gaudichon, avec leurs fidèles destriers Akil Ditut et Unik, ont été remarquées pour leur élégance, leur classe et leur sourire :

- Jade et Unik ont terminé 24<sup>e</sup> / 41 en dressage
- Océane et Akil ont terminé 7<sup>e</sup> / 21 en CCE (Concours complet)



Océane Pradet et Akil Ditut, gagnants sur l'épreuve Club1 de CCE à Jardy.



Jennifer Raoult avec Cerci W, gagnants sur l'épreuve Ama2 de CCE aux Championnats d'automne à Fontainebleau.

A la rentrée scolaire, nous avons participé à **4 forums** dont celui de Saint-Witz le 09 septembre.

C'est avec un très grand plaisir que nous avons dû rouvrir de nouveaux cours pour les petits, mais aussi pour les grands et même les adultes !

Nous avons participé à **La fête du Village** le 15 septembre. Pendant cette animation, les petits (et parfois plus grands) ont pu se réjouir de profiter des poneys pendant les baptêmes.

Dimanche 11 novembre, nous avons été présents au **Marché Gourmand**, pour goûter à de nouvelles spécialités mais surtout pour continuer de ravir les petits avec des baptêmes poneys !

Le 23 septembre, nous avons organisé la **Fête Du Cheval** aux Écuries.

Cette journée, a été remplie de rires, de joie, de réussite mais aussi de plaisirs.

Depuis, nous avons repris les concours en dressage et en complet. Ils comptent déjà pour les qualifications pour l'Open de France 2019, et nous avons pu remarquer que la confiance en elle a permis à Jade de gagner ses premiers 1/4 pour les Championnats (il ne lui manque que

quelques participations pour terminer ses qualifications), de même Océane a également gagné ses premiers 1/4.

Actuellement, Lydia avec Devintage et Justine avec Nuit Bleue continuent de participer pour obtenir toutes les qualifications nécessaires.

Tout l'été (sauf pendant les Championnats), nous avons organisé des **stages** pour tous niveaux. Les enfants ont été ravis et sont revenus aussitôt pendant les stages de la Toussaint ! Les parents et grands-parents sont heureux de voir l'évolution rapide de ces petits cavaliers. D'autres stages sont déjà prévus pour les vacances de Noël. Dépêchez-vous de vous inscrire.

Nous tenions à remercier chaleureusement, la Mairie de Saint-Witz, pour le prêt du matériel mais surtout pour les invitations à toutes les activités de notre ville ! Ces animations nous permettent de mieux nous faire connaître.

Tous nos remerciements vont aussi à toutes les personnes (bénévoles) qui nous aident au quotidien, mais aussi ponctuellement pour les animations (tenir les poneys, tenir la buvette, obtenir des lots, ...). Un sourire, une main, une aide, nous font tellement du bien...

Enfin, nous voulions souhaiter la bienvenue à **Eclipse**, petite jument de 4 ans très prometteuse.



Éclipse, 4 ans, Irish cob, nouvelle arrivée aux Écuries.

Site : [www.ecuriesdestwitz@wanadoo.fr](mailto:www.ecuriesdestwitz@wanadoo.fr)  
Mail : [ecuries.stwitz@wanadoo.fr](mailto:ecuries.stwitz@wanadoo.fr)  
4 pavé des Hermites - 95470 Saint-Witz  
Tél. : 01 34 68 49 65

# Moto Cross

**Quand le moto cross, sport individuel, devient un sport d'équipe...  
C'est Saint-Witz qui gagne !!!!**



Ce week-end de mi-septembre avait lieu sur le magnifique circuit de Briis sous Forges le Premier Moto Cross par équipe organisé par la Fédération Française de Moto !

En effet, habituellement, le Moto cross est un sport individuel par excellence, mais la fédération a eu l'idée de proposer un format de course inédit. Chaque équipe est composée de trois pilotes, un par catégorie 125, 250, 450 et à l'issue de 3 manches qui n'opposent que 2 catégories à chaque fois (125/250 puis 125/450 et enfin 250/450) un classement général est effectué et désigne une équipe gagnante.

Cette formule a remporté tous les suffrages, tant auprès des pilotes que du public, car elle implique beaucoup de stratégie dans les équipes et ménage le suspense jusqu'à la fin de la dernière manche !

C'est sous un soleil de plomb et devant un public venu en masse que s'est déroulé cette première édition.

L'équipe du Moto Club ELITE MOTO CROSS DE SAINT WITZ, composée de Soane ZAOUÏ (125), Gaëtan LE HIR(250) et François RIGOLLOT(450) en s'imposant devant plus de 30 équipes, y a remporté une magnifique victoire, portant ainsi très haut les couleurs de notre moto club et de notre ville !

Gaëtan LE HIR finissant premier et deuxième, François RIGOLLOT finissant quant à lui deuxième et troisième de leurs courses respectives, l'affaire était déjà bien engagée, mais c'est à Soane ZAOUÏ que revient l'exploit. Lors de la confrontation 125/450 il arrive à intercaler sa petite 125 parmi les gros bras en 450 et termine cinquième reléguant ses adversaires directs très loin, ce qui enfonce le clou et finit de donner la victoire à l'équipe de Saint-Witz !

En espérant pouvoir continuer longtemps à profiter du circuit de Saint-Witz, nous avons pris des contacts ce week-end avec des représentants de la fédération, nous reviendrons très prochainement vers vous à ce sujet.



## Les Loups Wéziens Club Handball Loisirs



Il était une fois un groupe d'amis qui voulaient s'amuser et jouer au hand. Voici comment naquit notre club, notre meute : Les Loups Wéziens.

Cependant comme pour toute nouvelle histoire, tout ceci n'aurait pas pu être possible sans l'aide de la Mairie de Saint-Witz pour son soutien technique et matériel, ainsi que de nos partenaires : la brasserie Le Commerce de Senlis, Pizza's de Survilliers, la pharmacie de Montmélian et Aux Canards Sauvages de Saint-Witz, Insurance Time, Le Crédit Mutuel de Fosses, et BMW Azzurro.

**Merci à eux pour leurs soutiens !!!**



Nous tenions à remercier Madame Berson-Géant... pour sa présence dans les tribunes lors de notre premier match de la saison qui s'est soldé par une victoire contre Goussainville.



Nous vous proposons de venir nous découvrir lors de nos prochains matchs à domicile à 20h45 (par exemple le 11 Décembre 2018 contre Saint Gratien ou le 18 Décembre 2018 face à Senlis...) Et nous espérons que vous aurez pu venir nous soutenir lors de notre premier tournoi qui aura eu lieu le 24/11 quelques jours avant la parution de La Gazette, tournoi opposant 6 équipes de la région Parisienne.

Nous avons également comme projet d'organiser un tournoi nocturne sur herbe le 22 Juin 2019, mais nous en reparlerons !



N'hésitez pas à nous suivre sur notre page :  
Les Loups Wéziens – Club Handball Loisirs

Si vous souhaitez nous rejoindre : [lesloupsweziens@gmail.com](mailto:lesloupsweziens@gmail.com)

**Ahou !! Ahou !! Ahou !!**

**1er Tournoi  
Handball Loisirs  
Des Loups Wéziens**

A partir de 13h

Samedi 24 Novembre au Gymnase Pierre Salvi  
2 rue de Paris 95470 Saint-Witz  
Pour information : [lesloupsweziens@gmail.com](mailto:lesloupsweziens@gmail.com)

Avec l'aimable participation de nos partenaires:

# Karate Club St-Witz



**F.F. KARATÉ**  
et arts martiaux affinitaires

**Lundi et Jeudi + Dimanche Matin (Compétiteurs)**

**Horaires :**

**Baby Karaté (5-7ans) de 19h00 à 19h30**

**Karaté Enfants (8-11 ans) de 19h00 à 20h00**

**Karaté Adultes (à partir 12 ans) de 19h30 à 21h00**

La saison 2018 -2019 vient de commencer avec la reprise des cours, nous sommes fiers du nombre de nouveaux inscrits. Le baby karaté mis en place il y a maintenant 3 ans nous amène de plus en plus de jeunes recrues, leur taux de réinscription d'une année sur l'autre nous montre que ce choix était le bon.

Comme chaque année, nous allons présenter des concurrents aux épreuves départementales, certains, dont nous reparlerons, portent les espoirs du club.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de leurs résultats !

L'histoire de notre discipline est très controversée et sujette à de nombreuses polémiques. Il existe très peu d'écrits sur les origines du Karaté. Il est difficile de savoir exactement la vérité sur l'apparition du Karaté. En voici un bref historique sur lequel tous sont à peu près d'accord.

Le karaté, avant d'être le sport de compétition que nous connaissons, est un art martial japonais, riche d'une histoire passionnante. Le karaté est aujourd'hui l'un des sports les plus populaires au monde.

Le karaté do (son nom complet) est un art martial de combat à mains nues d'origine japonaise. Art guerrier à ses débuts, il n'a cessé d'évoluer depuis.

Situé entre la Chine et le Japon, l'archipel des îles d'Okinawa a vu naître le karaté. Longtemps isolées, ces îles établirent dès le XIV<sup>ème</sup> siècle des relations commerciales avec la Chine. Ces relations conduirent à l'installation de familles chinoises dans l'archipel qui y importèrent leurs techniques de combat à mains nues.

En 1509, le roi d'Okinawa fit construire le château de Shuri. Par crainte de révolte, il obligea tous les nobles et soldats à y entreposer leurs armes. Cette décision fut à l'origine du développement du karaté.

La confiscation des armes conduisit à l'élaboration, à partir des techniques et des formes de combat importées de Chine, des premières formes de karaté. Cette technique s'appela à ce moment là le « to de », la « main de Chine ». On parla aussi d'Okinawa te « la main d'Okinawa ».

Diverses approches techniques et tactiques vont naître en prenant le nom des villages où elles se sont développées (Naha te, Shuri te, Tomari te).

L'invasion en 1609 et la colonisation par les Japonais modifièrent profondément la société d'Okinawa. La noblesse disparut avec l'instauration du système japonais des shoguns. Les nobles déchus perdirent leurs privilèges et intégrèrent les couches modestes de la société où ils divulguèrent progressivement leur science du to de, l'ancêtre du karaté. L'enseignement se faisait de maître à disciples. Le maître choisissait ses élèves et l'entraînement était essentiellement constitué d'enchaînements conventionnés (kata), codifications des secrets des anciens maîtres. Le nombre de pratiquants resta restreint et ce mode de transmission se perpétua avec le Japon féodal jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

C'est la reconnaissance du « to de » comme discipline d'éducation physique et son introduction en 1901 à l'école primaire de Shuri, qui seront le point de départ de la structuration du karaté moderne.

Après avoir démontré l'intérêt éducatif de cette pratique, le « to de » est reconnu comme discipline d'éducation physique en 1905. L'enseignement passe d'un système de maître à disciple à un système d'enseignement de masse copié sur le modèle d'entraînement des armées de Napoléon III, conséquence des échanges entre la France et le Japon. Le père du Karaté moderne est Maître Anko Itosu, il modifia les bases du Shorin-Ryu pour le rendre accessible à un plus grand public. Le premier à introduire le Karaté au Japon fut un de ses élèves, Gichin Funakoshi envoyé au Japon afin d'y faire connaître le Karaté. Il modifia l'idéogramme désignant le Karaté, qui en Japonais signifiait « La Main Chinoise », pour un autre signifiant « La main vide ». La prononciation restant la même. **Kara** qui signifie vide et **Te** la main. Karaté : « la main vide » signifiant le refus du recours à d'autres armes que les mains et les pieds. En 1922 une démonstration organisée devant le 1<sup>er</sup> ministre à Tokyo eut un très grand retentissement. La discipline connut alors un développement important dans la société nipponne et fut même enseignée dans les universités de Tokyo.

Après la seconde guerre mondiale, plusieurs maîtres japonais décidèrent de s'exporter et de diffuser l'enseignement du karaté à travers le monde. C'est ainsi que le premier expert japonais de karaté arriva en France en 1950. Les premières compétitions eurent lieu au Japon en 1960. Les premiers championnats du Monde ont été organisés à Tokyo en 1970 et le karaté connut par la suite une expansion mondiale.

La fédération française de karaté, fondée en 1975, compte aujourd'hui plus de 200 000 pratiquants, répartis dans plus de 4 000 clubs dans toute la France. En 2020 lors des prochains Jeux, notre discipline deviendra Olympique, à Tokyo lieu de son premier essor.

**L'équipe du KCSW**

## Contacts :

O. Berton : [olivier.berthon@ithaque-conseil.fr](mailto:olivier.berthon@ithaque-conseil.fr)

D. Duputel : [d-duputel@sfr.fr](mailto:d-duputel@sfr.fr)

Facebook : Karate-Club-Saint-Witz

## Judo Club Wézien : pour toutes les générations



C'est devenu une tradition à la fin de chaque saison, le club invite nos jeunes judokas à venir accompagnés d'un de leurs parents pour partager un moment sympathique sur le tatami : Une séance vraiment spéciale et très attendue: **ENFANTS + PARENTS**

Après un petit échauffement ludique et une rapide mise à niveau coachés par Patrick et Mathurin nos professeurs, chaque adulte devient le partenaire privilégié de son enfant. Nos jeunes judokas apprécient particulièrement de montrer ce qu'ils savent faire à leur parent ! Beaucoup d'éclats de rire et les fronts qui dégoulinent...Tous nos invités du jour reconnaissent alors l'effort fourni pendant l'année par les enfants, tant l'énergie et les techniques requises par cette activité sont physiquement et mentalement exigeantes ! Quelques-uns choisissent même de rejoindre le cours des adultes la rentrée suivante pour explorer davantage le monde du judo/jujitsu.

Les enfants sont accueillis les mardis et/ou vendredi de 18h30 à 19h45  
et les adultes, les mêmes jours de 20h00 à 21h30, au dojo de Saint-Witz, toute l'année !

**Renseignements :**  
Judo Club Wézien 06.10.72.42.80



### Activité bien-être : TAÏSO SENIOR, l'entretien physique en douceur

Gymnastique douce pour entretenir la souplesse des articulations et la tonicité des muscles, cette activité, sans danger et sans chute, est vraiment adaptée et très recommandée aux personnes peu sportives de plus de 60 ans : Venez essayer, c'est à Saint-Witz au gymnase.

Séances le mardi, 17h30 à 18h30 et vendredi, 11h30 à 12h30

On se concentre sur des exercices fonctionnels qui sollicitent les mêmes muscles que ceux de la vie de tous les jours.



On brûle des calories, avec un petit effet «détox» très appréciable, sans endurance



Il devient plus facile de se baisser et de se relever grâce à un travail de gainage régulier.



# Athlétisme UNE 95

*De plus en plus d'adeptes à l'athlétisme !*

**N**ous faisons partie de La Une 95, club d'athlétisme regroupant Le Thillay, Louvres, Roissy, Fosses, Marly La Ville, Vémars et Saint-Witz.

Nous sommes une trentaine d'adultes et une vingtaine d'enfants à s'entraîner sur Saint Witz.

La section loisirs « adultes » existe depuis 4 ans maintenant pour le plus grand plaisir des athlètes et coach.

Les entraînements ont lieu 3 fois par semaine sur la piste d'athlétisme de Saint-Witz, les mardis et jeudis de 19h30 à 21h et les samedis de 10h30 à 12h.

Les entraîneurs Séverine, Jean François et Alexis pour les adultes sont bénévoles ainsi que Giovanni pour les enfants ( cours le samedi de 10h30 à 12h) celui ci étant aidé par les parents que nous remercions. L'aide de chacun permet à cette association d'exister pour le plaisir de tous.



L'ensemble du groupe participe avec enthousiasme chaque année à la course de notre village, et à d'autres courses dans la région, selon les désirs de chacun.

Nous en profitons pour remercier la mairie pour le prêt des locaux.

N'hésitez pas à venir nous voir nous entraîner et nous encourager, et même peut-être courir avec nous !

**Le Bureau**

**Contact :**  
Carole Langin  
carolelangin@sfr.fr



## Le Semi-Marathon de Saint-Witz se met au vert

En 40 ans d'existence le Semi-Marathon de Saint-Witz a su évoluer au fil du temps. Son comité d'organisation n'a eu de cesse de faire évoluer son événement pour le rendre toujours plus attractif. Les courses des jeunes chez nos voisins et partenaires de Plailly et Vémars, l'invitation de tous les bénévoles au repas du soir, les puces électroniques pour le chronométrage, les inscriptions en ligne, les meneurs d'allure sur le Semi-Marathon, l'épreuve de la marche ont marqué son évolution. Pour la 41<sup>ème</sup> édition et après 40 ans de courses exclusivement organisées sur route, le comité d'organisation se met au vert au sens propre du terme et propose à ses participants **une nouvelle course en milieu naturel**. Il s'agit d'un Trail découverte d'environ 18 km à travers les champs et les bois qui bordent les communes de Plailly, Mortefontaine, Vémars et Saint-Witz. !!



La création de cette nouvelle course répond à une forte demande des coureurs. Elle a pour conséquence majeure le changement des horaires des courses « enfants » et du 5 km qui auront lieu en fin de matinée. Le départ de la première course sera donné à 11 h. Le retrait des dossards s'effectuera à partir de 8 h.

Nous sommes également à la recherche de nouveaux signaleurs qui nous aideront à assurer la sécurité et l'orientation des coureurs sur ce nouveau parcours. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre et participer à l'organisation de ce bel événement.

Pour rappel, un coupe-vent est offert à chaque bénévole présent tout au long de la journée, son repas du midi lui est offert, il est, enfin, invité au repas du soir.

Pour cette nouvelle édition, le comité d'organisation offrira aux participants son nouveau T-shirt relooké, sa nouvelle médaille, ses nouveaux trophées, ses lots et ses cadeaux afin que ce 16 mars 2019 soit, de nouveau, une belle journée sportive et familiale.

Cette journée qui a rassemblé en 2018 près de 2 000 participants, sous la neige rappelez-vous, vous proposera encore 6 courses sur route, 1 trail en milieu naturel et 1 randonnée pédestre. Grâce à des distances de 900 m à 21 km, les coureurs et marcheurs de tous les âges et de tous les niveaux peuvent participer à ce bel événement populaire.



Nous vous rappelons que tous les coureurs qui ne sont pas licenciés à la FFA devront présenter un certificat médical établissant l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins d'un an à la date de la manifestation. Exception faite pour l'éveil athlétique (900 m) qui n'est pas une course chronométrée et pour laquelle il n'y a pas de classement.

Le parcours de la randonnée sera le même qu'en 2018 et son arrivée se fera sur l'esplanade de **La Tuilerie**.

Comme chaque année, des animations et des ravitaillements seront présents sur le parcours et dans les trois villages traversés (Saint-Witz, Plailly et Vémars) ainsi qu'à l'arrivée, aussi bien pour les marcheurs que pour les coureurs. Une consigne, des vestiaires, des kinés, des ostéos, une navette entre le parking et le gymnase, une buvette, un stand de crêpes, de gaufres et de barbe à papa, ... seront proposés aux coureurs et c'est le rituel dîner dansant ouvert à tous qui clôturera l'événement.

**Le Comité d'Organisation  
du Semi-Marathon de Saint-Witz**

### Toutes les informations :

**E-mail :** [contact@semi-marathon-saint-witz.fr](mailto:contact@semi-marathon-saint-witz.fr)

**Site Internet :** <http://www.semi-marathon-saint-witz.fr>

**Facebook :** <https://www.facebook.com/SemiMarathonDeSaintWitz>

**YouTube :** <https://www.youtube.com/user/COSMSW>



Le retrait de vos dossards sera possible dès le vendredi soir de 18h30 à 20h30 au gymnase Pierre Salvi.

Nous vous rappelons et nous attirons, de nouveau, votre attention sur les mesures exceptionnelles de sécurité qui seront encore mises en place le 16 mars. Le dispositif de sécurité sera renforcé et le respect des règles obligatoires. Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme pour suivre et vous soumettre à ces règles de sécurité quelque peu contraignantes.

Nous comptons sur votre présence en tant que coureurs ou bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous contacter sur notre site Internet ou en utilisant notre adresse email.

Nous comptons également sur vous pour faire la promotion de notre événement auprès de vos proches, amis, connaissances, collègues de travail afin de les inciter à venir passer une agréable journée sportive à Saint-Witz le samedi 16 Mars 2019.

## Le Bureau



## ATTENTION, NOUVEAUX HORAIRES PROGRAMME

- 11h00 – **Éveil athlétique de 900 m** (EA : année 2010 et après)
- 11h20 – **La Boucle des enfants 1 200 m** (Poussins : année 2008 et 2009)
- 11h40 – **La Course des jeunes 2 600 m** (Minimes et Benjamins : année 2004 à 2007)
- 12h00 – **Le Circuit de Saint-Witz 5 km** (année 2005 et avant)
- 12h00 – **Le Trail de Montmélian 18 km** (année 2001 et avant)
- 14h30 – **Les 10 km des 3 Villages** (année 2003 et avant)
- 14h30 – **La Marche de Saint-Witz : 10 km** (année 2002 et avant et mineurs accompagnés)
- 15h15 – **Le Semi-Marathon** (année 2001 et avant)

## INSCRIPTIONS

[https://www.topchrono.biz/evnement\\_4423-SEMI-MARATHON-DE-SAINT-WITZ](https://www.topchrono.biz/evnement_4423-SEMI-MARATHON-DE-SAINT-WITZ)

## NOUVEAUX TARIFS

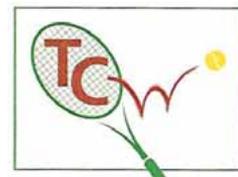
- **Éveil athlétique, 1 200m, 2 600 m :** 2 €\* et 3 € sur place.
- **5 km :** 8 €
- **Trail de 18 km :** 15 €\*
- **Marche :** 7 €
- **10 km :** 12 €\*
- **Semi-Marathon :** 18 €\*

\* : une partie du montant des inscriptions sera reversée à une association ou à une œuvre caritative.

Les inscriptions sur place seront majorées de 3 € pour toutes les courses « adultes » Les courses « enfants » seront majorées d'1 €.

**Buffet et soirée dansante :** 17 € et 12 € pour les - de 14 ans

## Tennis Club Wézien



**T**out d'abord, un grand merci aux Wéziennes et aux Wéziens qui sont venus en nombre lors du forum des associations pour nous rencontrer et s'inscrire au club.

À cette occasion, grâce aux différents tests effectués sur les courts par l'équipe pédagogique dirigée par Jean-Yves Guguin, des groupes de cours homogènes ont pu être constitués mais quel casse-tête pour trouver un horaire à chacun !

Depuis que nous avons inauguré les nouveaux courts couverts, nous nous réjouissons de voir le nombre d'adhérents augmenter chaque année. Nous enregistrons pour la saison 2018/2019 8% d'adhérents en plus par rapport à 2017-2018 ce qui nous permet avec 205 inscrits de repasser le cap des 200 adhérents que nous avons quitté en septembre 2014 suite aux conséquences de la grêle sur nos installations.

### Coupe Potel dames :

De la mi-septembre à la mi-octobre les équipes féminines du club de tennis ont rencontré des joueuses de 5 clubs du Val D'Oise dans le cadre de la Coupe Potel – 4 simples et 1 double. Elles ont évolué en première série donc dans un niveau relevé, les matchs ont été intenses, des simples souvent gagnés mais elles ont buté sur le double qui dans cette compétition compte... double. Elles finissent à la 5<sup>ème</sup> place de leur poule. Pour la première fois, de jeunes joueuses ont été intégrées au groupe. Bravo à Sasha Zaghdoun et Talya Beaudi pour leurs victoires. C'est un groupe de 11 joueuses qui s'est relayé pour faire vivre l'équipe et de prendre plaisir à jouer ensemble. Comme le club inaugure cette année un tournoi interne de double homologué, nul doute que, fortes de cette expérience supplémentaire, les joueuses gagneront en confiance pour s'imposer en double l'an prochain. Bravo à toutes les joueuses pour leur bel esprit sportif et leur investissement dans leur club.

### Coupe Potel messieurs :

Bravo à l'équipe qui est en 1/2 finale des championnats du Val d'Oise.

Avec 4 victoires et 1 match nul lors des 5 premières rencontres de la phase de groupe, l'équipe termine première de sa poule. Elle gagne ainsi son ticket pour accéder aux phases finales et à un éventuel titre de champion du Val d'Oise. Nous leurs souhaitons bonne chance. Tous les membres du club sont derrière eux.



Les champions du Val d'Oise. De gauche à droite. Messaoudi Nidal, Schwartz Paul, Heuzey Guillaume, Philippe Husson et Maachi Morad. Absent : Yoann Denoual.

### Nouveauté 2018/2019 :

Trois tournois internes de doubles homologués (mixte, dame et messieurs) ont été proposés à nos adhérents. Avec plus de quarante équipes, ces nouvelles rencontres connaissent un véritable engouement. Les premières parties ont commencé au mois d'octobre.

À chaque début de saison ses compétitions par équipes avec ses joies et ses peines.

### Championnat par équipes 10 ans et moins :

À chaque période de vacances scolaires, le comité du Val d'Oise de tennis organise sur une journée une compétition par équipe pour les enfants de 10 ans et moins de niveau orange. Les enfants jouent trois rencontres par journée. Chacune d'elle est composée de deux simples et d'un double tous joués sur un court raccourci (18 mètres au lieu de 24 mètres) avec un filet abaissé à 80 centimètres au lieu des 91,4 habituels et des balles orange faiblement gonflées pour favoriser les échanges. Le club participe à cette compétition et proposera une équipe différente à chaque journée pour permettre à de nombreux enfants de goûter aux joies de la compétition. Lors des vacances de la Toussaint Paul Mathout, Alexandre Prêtre et Thomas Souvestre ont représenté le club. Victoire 2/1 à la première rencontre contre Magny ! Double perdu par Thomas et Paul après avoir mené 3/0 et 2/0... Déconcentrés par péché d'orgueil ! Mais victoires d'Alexandre et de Paul. Défaite pour la deuxième rencontre contre Montmorency 3/0, Paul et Thomas ont perdu le double contre des « cracks » 3/0 3/0 et Thomas et Alexandre ont perdu leurs simples respectivement 3/2 3/0 mais ils auraient pu mieux faire... Défaite 2/1 contre Bezons lors de la troisième rencontre. Alexandre et Thomas ont perdu le double, Thomas a perdu son simple et Paul a sauvé l'honneur en gagnant 3/0 2/3 et 10 points à 7 dans le super jeu décisif.



De gauche à droite : Alexandre Prêtre, Thomas Souvestre et Paul Mathout.



Bravo à Philippe Husson, Raphaël Tuminello, Thierry Etifier et Xavier Duchenne



De gauche à droite. Jean-Yves Guguin, Betty Rivoisy, Karine Colombo et sa fille Daphné

## Tournoi interne 2018 : le palmarès

<b>Senior dame</b> : Karine Colombo 30/2	<b>12 ans garçon</b> : Noa Zaghdoun 30/1
<b>Senior messieurs</b> : Raphaël Tuminello 15/1	<b>11 ans fille</b> : Faustine Besançon 30/5
<b>35 ans messieurs</b> : Xavier Duchenne 15/4	<b>11 ans garçon</b> : Tom Serafini 30/3
<b>45 ans messieurs</b> : Thierry Etifier 30/3	<b>10 ans fille</b> : Mathilde Gourdin
<b>55 ans messieurs</b> : Philippe Husson 30/2	<b>10 ans garçon</b> : Théo Robert
<b>15/16 ans garçon</b> : Hugo Duchenne 30	<b>9 ans garçon</b> : Paul Mathout
<b>13/14 ans garçon</b> : Noah Duchenne 15/4	<b>8 ans garçon</b> : Arthur Loth Joly

### 2018-2019 : les dates à retenir

- **Semaine du 17 décembre** : Fête de Noël de l'école de tennis. Goûter et jeux seront au programme toute la semaine pour tous les groupes.
- **Dimanche 13 janvier** : Galette des rois et petits matches en doubles.
- **Dimanche 07 avril** : Journée Tennis féminin. Rencontres amicales de doubles avec des équipes de clubs voisins.
- **Mercredi 29 mai** : Notre traditionnelle sortie en car à Roland Garros de 8h à 21h ouverte à tous nos adhérents.
- **Dimanche 09 juin** : Fête nationale du tennis. Tennis en famille. Les enfants invitent leurs parents à venir au club jouer au tennis avec eux sur des terrains et avec des balles adaptés à leurs niveaux
- **Dimanche 23 juin** : Fête du club. Assemblée générale, barbecue et finale du tournoi interne. Remise des récompenses aux enfants. Inscriptions pour la saison prochaine.

Bon tennis et bonne saison à toutes et tous.

À bientôt sur les courts. Restez attentifs aux infos que nous vous envoyons par email.

Christophe, le bureau et l'équipe pédagogique

### Contact :

mail du club à mettre dans votre carnet d'adresses :  
tcw@9business.fr

## La Tuilerie primée au 12<sup>ème</sup> palmarès de la Construction Durable en Val d'Oise



L'originalité de ce palmarès réside, pour les projets primés, non seulement dans la qualité architecturale et environnementale, mais aussi dans l'exemplarité du partenariat entrepreneurs / concepteurs. Parmi les principaux critères de jugement de ce palmarès, il convient de noter l'importance accordée à la satisfaction des usagers de ces réalisations.

Suite à la visite du jury le 2 juillet dernier, j'ai le plaisir de vous annoncer que l'espace culturel **La Tuilerie** a reçu le premier prix pour la construction durable, dans la catégorie «Équipements Publics» .

Vendredi 12 octobre, Joël VANDERSTIGEL, Conseiller Municipal et moi-même, sommes allés recevoir ce prix en présence de Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil Départemental, au milieu d'un public d'entrepreneurs du bâtiment, d'architectes, de Monsieur le Sous-Préfet et de personnalités politiques de tout ordre.

Ce prix amplement mérité est d'abord la récompense d'un travail de qualité effectué par Martine BIGEAUD, architecte et d'agence BIGEAULT-TAÏEB.



L'espace culturel **La Tuilerie** vit bien, au rythme des spectacles et des cours de musique, on peut s'y attarder en passant un moment à la médiathèque pour consulter un article sur internet ou encore y lire un livre.

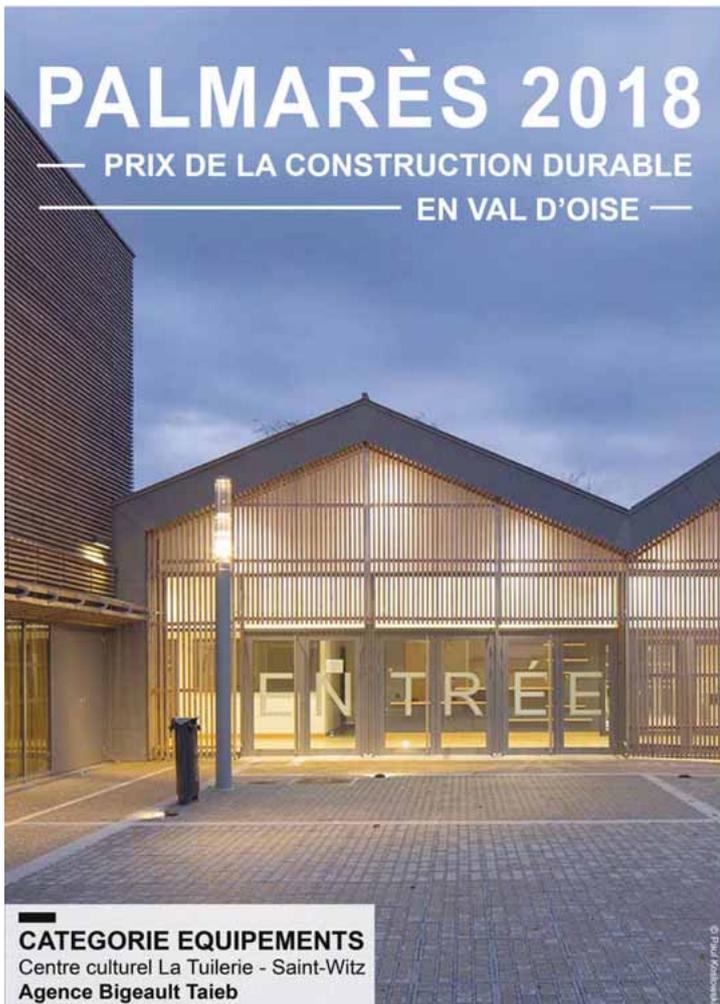
Je crois que nous pouvons dire que les Wéziens se sont désormais appropriés ce lieu.

Bien entendu, je n'oublie pas, que c'est grâce à la volonté farouche de Monsieur le Maire de parvenir à monter ce projet que nous pouvons aujourd'hui être fiers de cet endroit.

Merci aux élus d'hier et d'aujourd'hui qui ont participé à cette aventure, et notamment à Joël VANDERSTIGEL qui a suivi et accompagné, avec brio le projet depuis sa genèse.

Merci aux équipes municipales ainsi qu'à l'ensemble des entreprises et salariés qui ont œuvré à la réussite de cet ensemble.

*Xavier Belair,  
Maire-Adjoint en charge de la jeunesse, des sports,  
des associations, des gestions des salles et de la culture*



# La Tuilerie

**A**vant d'évoquer les spectacles qui vont ponctuer la seconde saison culturelle, faisons un petit retour en arrière et découvrons ce que, peut-être, vous n'avez pas pu voir, sans parler de quelques matches de la coupe du monde de foot que certains d'entre vous ont pu partager en direct sur grand écran...

## Fin de saison 2017/2018 :

**Expo photos** conçue par **Bertrand Meunier, sur la Chine** (avril 2018)

Durant cette exposition, Bertrand Meunier a présenté son travail lors de conférences qui n'ont pas laissé indifférent le public, en particulier les lycéens très intéressés par le récit des ses expériences.



Expo de Bertrand Meunier

## Concert par le Trio « Guitharpe »

En mai dernier, **La Tuilerie** accueillait le groupe Guitharpe, composé de la harpiste Véronique Drozd, et des guitaristes et chanteurs Fabien Rybakowski (professeur de guitare et de formation musicale à l'école municipale) et Lino Markov.

Leur programme varié et d'inspiration à la fois classique, populaire et cosmopolite, a permis, à ceux qui les entendaient pour la première fois, de découvrir un répertoire tout à fait original, composé de pièces instrumentales modernes et de chants en espéranto, la langue universelle créée en 1887 par Zamenhof, et dont quelques locuteurs se trouvaient dans la salle.

Le trio Guitharpe, qui se produisait pour la première fois au Centre Culturel de **La Tuilerie**, a ravi son auditoire avec une sorte de rapide tour du monde musical, en choisissant des œuvres variées dont le point commun principal est l'utilisation par leurs auteurs de la langue espéranto.

Les chants notamment, dont la mise en musique est due pour la plus grande part au guitariste-chanteur pluri-instrumentiste Lino Markov, ont été composés principalement à partir des textes de E. Mihalski (1897-1937), un des plus grands poètes classiques de la littérature espérantiste. Ses poèmes touchent d'autant plus qu'ils traitent de thèmes universels tels que l'amour, la beauté des fleurs et de la nature, la paix et la fraternité... et que nous les devons à un jeune homme dont la vie a été brutalement abrégée par les procès de Staline.

Le projet artistique de Guitharpe est la recherche, l'étude et la présentation d'œuvres musicales originales en espéranto, pour faire découvrir au public la richesse de ce répertoire inédit.



Guitharpe

**L'Opéra panique**, pièce d'Alejandro Jodorowsky, proposée par la Cie **L'Ours à plumes**. Texte traitant des questions existentielles engendrées par l'Absurde, servi par des comédiens professionnels très expressifs.



L'Opéra panique



La Tuilerie Saint-Witz

Réservations et renseignements  
par téléphone au 01 30 29 14 62  
ou par mail [latuilerie@saint-witz.fr](mailto:latuilerie@saint-witz.fr)

**Une saison 2018 – 2019 très éclectique :**

**Théâtre :** vendredi 25/01 « **Rallumer tous les soleils, Jaurès ou la nécessité du combat** » pièce de Jérôme Pellissier qui retrace les combats de Jaurès et Péguy, par la Cie **Aigle de sable** qui a été en résidence à la Cartoucherie de Vincennes.

**Musique :** après avoir reçu en début de saison le groupe international Coco Méliès, **La Tuilerie** accueillera le duo « **Piano Voce** » qui vous emmènera dans une rêverie musicale d'un genre plutôt classique (15/02). Puis, l'ensemble « **A Bocca Chiusa** » vous enchantera par leur technique vocale et leur humour (6/04).

Cette saison musicale se terminera par la première édition de « Saint-Witz en Jazz » avec un « **hommage à Billie Holiday** » par **Dominique Magloire et le Quartet Michel Pastre** (17/05) et **JamapamaQ**, que certains Wéziens connaissent déjà (18/05).

21/06 : **grande fête de la musique !**

**Danse :** **Sabrina Lonis** présentera, accompagnée de ses élèves et des membres de sa compagnie, ses dernières chorégraphies de jazz et de street (2/02).

Dans un genre très différent, les « **Rencontres Chorégraphiques** » vous permettront de découvrir différentes compagnies. Le classique sera représenté par la compagnie « Incidence Chorégraphique » composée de danseurs de l'Opéra de Paris. Jazz et Hip Hop seront également au programme lors de cette soirée danse (29/03).

**Jeunesse :** pour les plus jeunes, **Alice Chouraqui**, professeur à l'école municipale et chorégraphe, présentera un spectacle dédié aux enfants à partir de 3 ans « **des murmures de l'alphabet** » (11/05) et les plus âgés pourront assister à leur premier one kid show avec **Emmy** (13/04).

**Exposition :** comme chaque année, des artistes exposeront leurs œuvres lors du 16<sup>e</sup> salon artistique (du 22 au 25/03) et des expositions des associations du « Foyer Rural » (24 au 26/05) et « Peindre à Saint-Witz » (21 au 23/06).

Vous pouvez obtenir tous renseignements complémentaires sur ces divers événements dans la plaquette de la saison culturelle 2018/2019 et sur le site internet [www.saint-witz.fr](http://www.saint-witz.fr)

**Nous espérons vous accueillir très prochainement !**

L'équipe de l'Espace Culturel La Tuilerie



Les convives, comédie musicale endiablée créée à La Tuilerie, donnée en octobre par une troupe très affûtée. À reprogrammer ? Pourquoi pas !

**Nouveau : abonnement Saison**

Pour bénéficier d'un tarif préférentiel aux spectacles de La Tuilerie, vous pouvez vous procurer la carte d'abonnement, 14 € pour la saison 2018/2019 et donnant droit au tarif réduit de 7 € sur les billets “plein tarifs” pour les spectacles soumis aux tarifs municipaux.

« La Tuilerie » - carte d'abonnement



NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

Contact : 01  
Carte stricte de l'abonné pour bénéf

**Espace Culturel « La Tuilerie »**  
Abonnement saison culturelle



Rue de Paris - 95470 Saint-Witz

# École municipale de musique

Notre concert de juin « l'école de musique fait son cinéma » a clôturé notre saison 17-18 dans l'enthousiasme et l'engouement général. Toute l'équipe de l'école est ainsi partie en congés avec l'envie de travailler à de nouveaux projets créatifs à la rentrée.

Nous vous proposons quelques images de l'événement que nous devons à un très sympathique photographe, Serge Lepaire.

Le Forum des Associations a marqué les retrouvailles avec les élèves. L'école de musique a également pu recommencer à créer du lien entre ses membres. En particulier, grâce à cette collaboration très étroite, toutes les pistes ont été explorées pour trouver des solutions afin de satisfaire au mieux le planning des petits et des grands.

C'est ainsi que nous avons procédé à quelques changements d'horaires et de jours de cours pour les activités que nous vous proposons :

**Atelier Musiques Actuelles** : le mercredi de 19h à 21h

**Formation Musique au Bac** : le mardi 17h50 à 18h50

**Formation Musicale adultes** : le mardi de 20h à 21h

**Chorales** :

Chœur Wézien : le lundi soir de 20h30 à 22h15

Chorale Musiques Actuelles : le samedi de 10h30 à 12h

Emmanuel, notre chef de Chœur, est très investi dans sa mission. Il tient à nous faire part de sa vision et de son engagement qui doivent permettre « d'amener chaque choriste à une qualité vocale associée au plaisir ».

Pour atteindre ce but, il crée des arrangements personnalisés de qualité professionnelle, dans le cadre d'une certaine exigence artistique, mais toujours dans la détente et la bonne humeur.

Etre membre d'une chorale d'Emmanuel, c'est avoir le droit à l'erreur et de bénéficier de l'entraide du groupe. Il n'y a pas d'audition d'entrée :

« venez comme vous êtes, je me charge du reste » nous confirme-t-il.

C'est ainsi qu'il a trouvé un nom pour notre chorale musique actuelle :

**Envol Vocal**

Retrouvez toutes les informations de l'école de musique sur le site internet de la commune à la rubrique « **Commune, service + du village** ».

Coordonnées de l'école :

01.30.29.14.62 - [ecoledemusique@saint-witz.fr](mailto:ecoledemusique@saint-witz.fr)

Isabelle CONTI :

Gestionnaire administrative municipale - 06 31 16 29 02

Notre maître de cérémonie



Improvisation Piano



Duo piano-Flûte



Ensemble de Guitare



Chant - Piano

*L'équipe de l'école de musique ne manque pas d'idées pour cette nouvelle saison, voici un petit aperçu des projets.*

## « Carte Blanche »

**Concert d'élèves** avec une programmation libre choisie par les professeurs (anciennement « auditions de classes »).

Nos concerts « Carte Blanche » sont ouverts à tout public et gratuit. Profitez de ces soirées pour faire découvrir à vos plus jeunes enfants l'univers musical.

**Mercredi 30 janvier 2019**

dirigé par Fabien Rybakowski

**Jeudi 21 février 2019**

dirigé par Dominique Abihssira

**Mercredi 27 mars 2019**

dirigé par Gérard Thevenot

**Lundi 15 avril 2019**

dirigé par Béatrice Falangon

Pensez à confirmer votre présence auprès de l'espace culturel « **La Tuilerie** ».

## Concert GROV « Grand Orchestre Visuel »

**Dimanche 12 mai 2019**

Ce projet transversal est coordonné par le département. Il est élaboré en concertation avec les directeurs des écoles de musique du territoire. Ainsi, la mutualisation des ressources des écoles permet de favoriser l'accès à la création en collaborant avec des artistes du Val d'Oise.

Les professeurs de Saint-Witz sont engagés dans ce projet. Nos élèves seront largement impliqués afin de leur offrir une belle expérience et une ouverture sur les champs possibles de la musique. Le thème est l'utilisation du numérique en complément de la création musicale.

Ce concert aura lieu à « **La Tuilerie** ».

*Un rendez-vous à ne pas manquer !*

## Concert de Noël de l'école

**Samedi 15 décembre 2018** à « **La Tuilerie** »

Deux séances : 17h et 20h

*Entrée libre sur réservation  
au 01 30 29 14 62*



Atelier Musiques Actuelles



Ensemble de Flutes



Ensemble de violons



# La médiathèque

Pour commencer, petit retour en arrière sur cette fin d'année scolaire 2017-2018. Les classes de primaires et maternelles accueillies à la médiathèque ont pu profiter d'un très beau spectacle proposé par la Compagnie Man d'Dappa. « Dimba, l'enfant Griot » a fait voyager petits et grands au son des instruments de musique africain. Ce fût une belle manière de clôturer cette année tous ensemble. (Le CD Audio du spectacle est empruntable à la médiathèque pour tous ceux qui voudraient le découvrir ou le redécouvrir).



Spectacle « Dimba, l'enfant Griot »

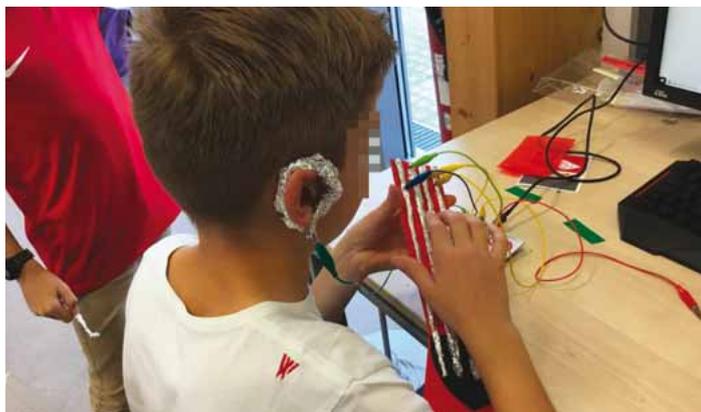
On continue... Après avec une rentrée de septembre quelque peu chamboulée cette année, les activités ont repris leurs cours à la médiathèque. L'heure du conte qui a lieu une fois par mois a retrouvé ses habitués et a gagné de « nouvelles oreilles ».

Les ateliers de création numérique « Makey-Makey » ont eu un franc succès auprès des jeunes. Photos et vidéos sont visibles sur la page Facebook de l'Espace Culturel « La Tuilerie ».

Enfin, si le RAM a fait sa rentrée à la médiathèque dès le mois de septembre pour le plus grand plaisir de tous, et les classes au retour des vacances de la Toussaint, les petits Loups de la crèche nous rejoindront après les fêtes de Noël.

Bonne fin d'année à tous

Clémence Denèfle  
Responsable médiathèque



Atelier « Makey-Makey »



Accueil du RAM

## À venir :

### L'heure du conte (durée 20 minutes)

Samedi 15 décembre 2018 à 11h

Samedi 9 février 2019 à 11h

Samedi 23 mars 2019 à 11h

### Exposition « Les livres c'est bon pour les bébés »

du 11 au 26 janvier 2019

### La Nuit de la Lecture : Samedi 14 janvier 2019

La médiathèque participera à la 3<sup>ème</sup> Nuit de la Lecture qui aura lieu le samedi 19 janvier 2019.

A cette occasion, il vous sera proposé diverses animations pour petits et grands.

#### Programmation Nuit de la Lecture

##### 17h – 18h15 : « Apéro Speed-booking » - (Tous public)

Venez échanger, partager autour de vos coups de cœur, de vos livres, films ou musique préférés.

Seule règle du jeu, vous avez 3 minutes pour donner envie à l'autre. (Durée 45 minutes)

Ce petit jeu sera suivi d'un pot de l'amitié pour les participants afin de continuer nos échanges en dégustant quelques douceurs.

##### 19h-19h30 : « Pyjacontes » (Jeunesse)

Venez en pyjama, avec doudou ou pas, vous blottir sous les couettes de la médiathèque pour écouter un conte mis en musique.

##### 20-21h : « Lecture à voix haute » par l'association Gaïa (Adolescents / Adultes)

Laissez-vous emporter au son de leur voix sur des extraits choisis de L'orangerie de Larry TREMBLAY.

Jeux vidéo : sur console Wii U (Nintendo)  
du 12 février au 01 mars 2019

Contacts de la médiathèque :  
01.30.29.14.62 - bibstwitz1@roissy-online.com

# École municipale de danse

Depuis plusieurs années maintenant, de nombreuses élèves représentent l'école, de façon plus qu'honorable, en s'inscrivant à différents concours. Julie et Théa ont remporté le 1<sup>er</sup> prix régional de la CND ce qui leur a permis de se présenter au concours national à Lyon.

Le calendrier de cette année est une fois encore assez chargé :



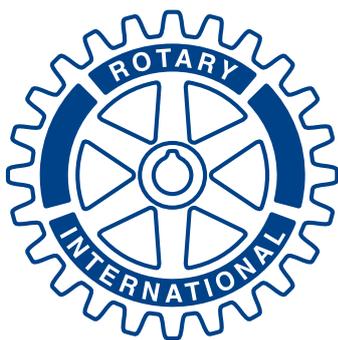
Concours duo ayant eu le 1<sup>er</sup> prix national

- Stages : de classique, jazz et contemporaine en novembre, décembre, janvier et mars ;
- Examens : en janvier et février à Marly-la-Ville et Roissy ;
- Spectacle de fin d'année en juin à Marly-la-Ville

Pour la première fois, Saint-Witz accueille « les Rencontres Chorégraphique » : un stage les 30 et 31/03 précédé d'un spectacle qui se déroulera à l'Espace Culturel **La Tuilerie** le 29/03. Cette soirée sera l'occasion de présenter différentes compagnies de danses professionnelles de genres variés. Le Classique y sera représenté par la compagnie Incidence Chorégraphique réunissant des danseurs de l'Opéra de Paris.

**Nouveauté** : l'école ouvre un cours de danse destiné aux personnes ayant des troubles d'apprentissage ou autistiques. Cette expérience sera menée par un des professeurs ayant suivi une formation adéquate.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Marie-Christine Robert ([robert@ville-roissy95.fr](mailto:robert@ville-roissy95.fr))



## Rotary Club

### Qu'est ce que le Rotary?

Le Rotary réunit plus de 1,2 millions d'hommes et de femmes différents par leur statut social, leur religion ou leur nationalité, présents dans près de 200 pays, partageant le même désir de servir. Sa vision : être reconnu à travers le monde pour l'engagement et les contributions de ses clubs, dont les actions améliorent les conditions de vie des plus démunis.

Favorisant des actions humanitaires communes, participant à l'amélioration des personnes en difficulté (éradication de la polio dans le monde en fournissant les vaccins, lutte contre l'illettrisme, soutien pour la recherche sur l'autisme, banque alimentaire...), sa mission est de servir autrui, de promouvoir l'intégrité, la solidarité, la bonne volonté.

**Déjà 5 wéziens participent activement aux actions rotariennes, et depuis quelques années le Rotary Club est présent au forum des associations de Saint-Witz.** Les nouveaux membres sont les bienvenus afin de former une équipe efficace œuvrant au service des personnes en difficulté.

Renseignements auprès de :

**Françoise Sonnichsen, présidente : 06 98 00 38 45**  
**François Blin (St-Witz) : 06 47 86 32 54**  
**Pierre Porte (St-Witz) : 06 11 77 52 24**  
**Jean Jaussaud (St-Witz) : 07 67 80 10 40**



## Foyer rural

La fin de la saison 2017/2018 s'est achevée avec l'exposition de nos ateliers à l'Espace La Tuilerie. Nous avons remporté un vif succès avec cette nouvelle installation, où les œuvres parfaitement mises en valeur dans cet espace lumineux, convivial, ont emballé animateurs, visiteurs, petits et grands.

Nous en profitons pour remercier M. le Maire, et le conseil municipal, ainsi que les services techniques et le personnel communal, pour leur implication cet évènement annuel.

La nouvelle saison est commencée et nous avons un nouvel atelier 'Dessin Peinture enfants' animé par Anita Jacob. Il a lieu tous les samedis matin de 11h00 à 12h00/12h30, au foyer rural. Les enfants sont très appliqués et leurs premières œuvres sont particulièrement intéressantes.

Un atelier 'Anglais débutant' est en cours de préparation. Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous appeler aux numéros ci-dessous mentionnés. Si vous êtes intéressé par un de nos ateliers, vous pouvez vous procurer la plaquette de nos activités, soit à la Mairie, soit au Foyer Rural, soit sur le site internet [saint-witz.fr](http://saint-witz.fr) (culture-sport puis foyer rural). Les inscriptions se font en nous téléphonant :

- Annie BOURDIN : 06 09 40 82 00
- Evelyne BRIVOAL : 06 83 98 52 30

Les tarifs restent inchangés : 30 € pour les wéziens et 50 € pour les extérieurs.



Le Foyer Rural est avant tout un lieu de rencontres, d'enseignements de diverses activités artistiques, culturelles et sportives, mais aussi de convivialité, d'ouverture, où le monde associatif a toute sa place ? Tous nos animateurs ont une passion en commun, celle de transmettre leur savoir-faire, de vous soutenir dans l'apprentissage d'une activité que vous aurez choisie parmi les nombreuses proposées, de vous épauler à construire, élaborer un projet, une œuvre, votre œuvre. Ainsi vous trouverez au sein de notre association des ateliers artistiques (Abat jour, Accessoires de mode, Cartonnage, Dessin/peinture, Aquarelle, Patchwork, Peinture sur porcelaine, sur bois, Pergamano, Sculpture, Reliure, Tapisserie d'ameublement, Vidéo), des ateliers culturels (Conversation anglaise, espagnole, Arts & Découvertes, Informatique, Multimédias) des ateliers de jeux de société (Bridge, Scrabble, Tarot), de sports (VTT).



### Dates importantes :

- Assemblée générale : Mardi 18 Décembre 2018 à 21h30
- Exposition des ateliers : Samedi 25 et Dimanche 26 Mai 2019

Le thème du concours sera FAUNE & FLORE ...

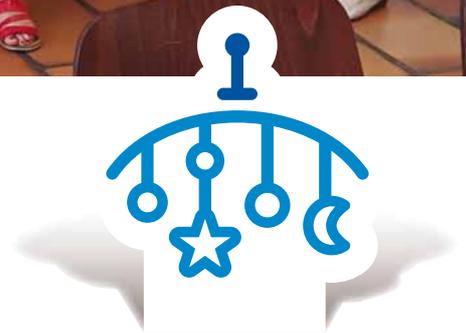
A vos pinceaux, vos aiguilles, vos outils, nous attendons vos œuvres pour l'année 2019.

Je vous souhaite une excellente rentrée.

Annie BOURDIN  
Présidente.



# Bebequilts



**E**n Septembre 2017, Madeleine BUCHET ayant rencontré M<sup>me</sup> AGHOSTINE , nous propose de confectionner des petits ouvrages destinés aux grands prématurés de l'hôpital de Creil.

Pour préserver les nourrissons du monde extérieur, le personnel médical pose des « bébéquils » sur les couveuses. Une petite couverture aux couleurs vives destinées à favoriser la stimulation mentale et physique des petits patients.

C'est avec enthousiasme que toutes les « quilteuses » ont voulu participer.

Et nous sommes prêtes à refaire quelques ouvrages.

Nous avons invité M<sup>me</sup> AGHOSTINE à notre repas annuel de fin d'année pour lui offrir avec plaisir nos 21 « bébéquils » que vous avez pu voir à l'exposition du Foyer Rural de JUIN 2018.

C'était la première fois qu'elle recevait autant de « bébéquils » à la fois.

## Amicale Présence

*Au long de ces dernières années, d'éminents conférenciers sont venus au foyer rural de Saint-Witz nous parler de la santé, du bien-être et de la joie de vivre.  
Conférences organisées par l'association Présence*

Theilhard de Chardin- Science et foi réconciliées - par **Rémo Vescia**.

Comment mieux connaître et mieux maîtriser le stress par le **docteur Olivier Bayle**.

La morale et la démocratie par le **professeur Bertrand Lemennicier**.

Les trois grandes religions monothéistes- Les convergences et les divergences par le **Père Pierre Lambert**.

Nous sommes des nomades devant l'éternel par le **Père Stan Rougier**.

Bien dormir en toute circonstance par le **docteur Joël Paquereau** - Président de l'institut national du sommeil.

Voyager Zen en avion par le **docteur Philippe Bargain**, médecin chef de l'aéroport Charles de Gaulle.

Comment bien vivre sa retraite - Les 10 principes de santé et de bien être par **Geneviève Jurgensen**, rédactrice en chef de "Notre temps".

Avoir un idéal aujourd'hui, est-ce possible? par **Michel Lacroix**, agrégé de philosophie.

Le point de vue d'un réanimateur par le **docteur François Blin**, ancien chef du service réanimation à l'hôpital de Gonesse, et un point de vue sur les soins palliatifs par le **docteur Anne-Marie Ménard**, chef de service à l'Hôpital Charles Richet

La douleur en rhumatologie par le **docteur Glowinski**, chef du service rhumatologie à l'hôpital de Gonesse.

Les progrès de la cardiologie par le **docteur Claude Scheublé**, co-créateur de l'hôpital de cardiologie du Nord à Saint-Denis.

Le rapport entre chrétiens et le pouvoir politique par le **professeur Aloïs Shumacher**.

Le monde se porterait-il mieux si nous apprenions l'art d'écouter ? par **Madame d'Assier de Boisredon**, psychologue et clinicienne.

Bien vieillir pour rester jeune par le **docteur Olivier de Ladoucette**, psychiatre de renommée internationale.

L'évolution de l'espèce humaine par **Jean Marc Sergent**, biologiste et directeur du centre de recherche en biologie.

Ces conférences ont été organisées avec le concours de nos amis de Saint-Witz, le docteur François Blin, le docteur Marie-France Demongeot, Jacques Pertuiset et Sylvestre Murzyn.

En raison du niveau culturel des habitants de Saint-Witz, nous espérions que notre village deviendrait un haut lieu de grandes rencontres.

Il n'était pas aisé de faire venir des personnalités d'envergure nationale dans un village aussi beau soit-il, de plus, après avoir obtenu un accord nous redoutions qu'une trop faible assistance ne soit vue comme une offense par le conférencier.

Ces rencontres présentaient un double plaisir, s'enrichir dans l'amitié et se réunir en final autour du verre de l'amitié.

Le confort des maisons, les douces habitudes et l'usure du temps qui passe ont eu raison de notre enthousiasme et de nos espérances, l'association Présence a donc mis un terme à ces actions.

Aujourd'hui, notamment grâce à notre nouvel espace culturel magnifique « La Tuilerie », nous espérons que de nouvelles animations, similaires ou différentes, puissent être organisées par nos successeurs avec toujours ce souhait du « bien-vivre ensemble » qui nous a animé.

Jacques Pertuiset et Sylvestre Murzyn

# ADRM

## 20 ans déjà...

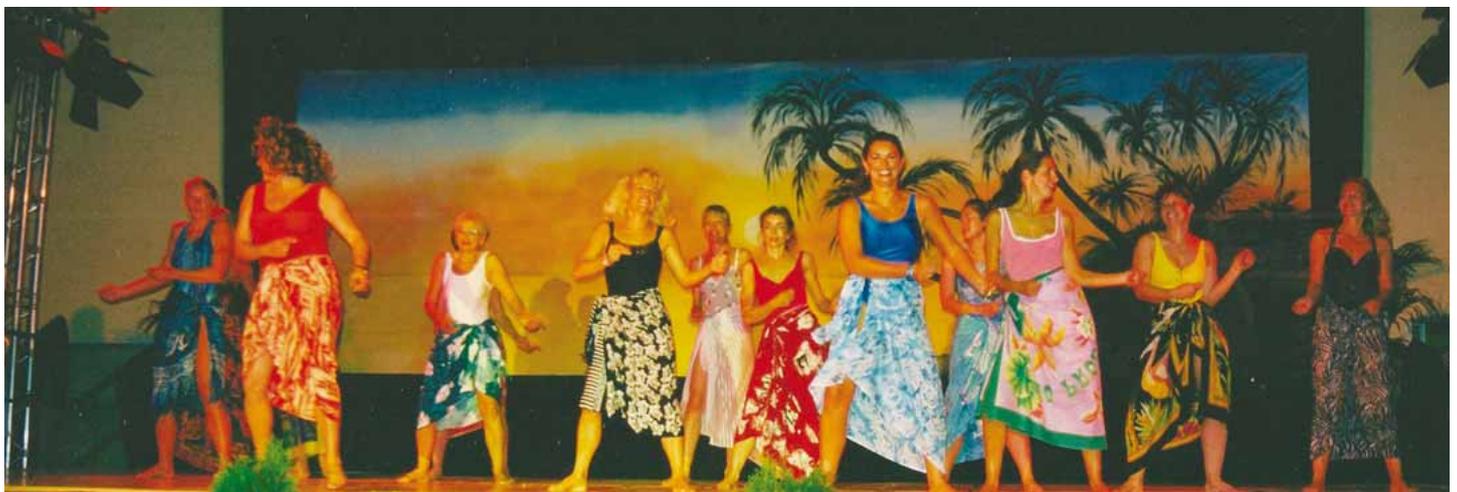
Septembre 1999, Karine revient de METZ à Saint-Witz diplômée en poche pour prendre la suite de Catherine LEGODEC, sa prof de modern jazz. Très vite elle montre ses qualités pédagogiques d'enseignante et humaines de meneuse de revue. Les cours et les spectacles se succèdent passant d'une petite centaine de danseuses et danseurs sur scène à plus de 200 aujourd'hui. Elle a su évoluer afin de permettre à chacun de trouver son compte dans ses cours en introduisant le fitness, l'aérobic, le step, les cours d'abdos-fessiers, le circuit training qui obtient cette année la parité hommes-femmes mais aussi la zumba ambiance et défoulement garantis.

Elle a aussi toujours pu compter sur le soutien sans faille de la municipalité pour le prêt de salles et la réalisation des spectacles dans le gymnase pendant 17 ans et depuis 2 ans à **La Tuilerie**. Un grand merci à Germain BUCHET et ses équipes municipales.



Cette année le spectacle aura une connotation toute particulière et sera nécessairement riche en émotions pour ce 20<sup>ème</sup> anniversaire où Karine se retrouvera sur scène avec plusieurs danseuses, qui l'accompagnent fidèlement depuis ses débuts dans notre village. Rendez-vous est pris pour les 7 et 8 juin 2019.

Le bureau



### Planning des cours fitness 2018/2019

<b>LUNDI :</b>	19h45-20h30 TRAMPOLINE 20h45-22h15 STEP/ABDOS FESSIERS	<b>MERCREDI :</b>	20h00-21h00 ZUMBA 21h00-22h00 CIRCUIT TRAINING
<b>MARDI :</b>	9h00-10h00 RENFORCEMENT MUSCULAIRE 10h00-11h00 ZUMBA GOLD 20h00-21h00 AEROBIC 21h00-22h00 RENFORCEMENT MUSCULAIRE	<b>JEUDI :</b>	9h30-10h30 RENFORCEMENT MUSCULAIRE AVEC BALLONS 20h30-21h30 MODERN JAZZ
		<b>SAMEDI :</b>	9h30-10h30 STEP 10h30-11h30 FESSIERS/ABDOS/CUISSSES

## K'Danses

Les cours de danse ont enfin repris ! Quel plaisir de se retrouver ! K'Danseuses, K'Danseurs, Professeurs et Equipe encadrante .... Tous étaient présents dans la joie et dans la bonne humeur pour accueillir de nouveaux adhérents qui nous ont fait l'honneur de rejoindre notre grande famille.

Les Forums des Associations ont été comme chaque année, un véritable succès couronné de bons moments de retrouvailles et de belles rencontres. Celui de St-Witz a reçu de très nombreux visiteurs, une belle ambiance y régnait.

Nous proposons sur notre commune des cours de danses de salon, de Bachata, de Lady Styling et depuis cette année des cours de Hip-Hop pour les danseurs à partir de 6 ans. L'ouverture de ce nouveau cours remporte un vif succès, nous avons depuis longtemps le souhait de faire découvrir la danse aux jeunes enfants, voilà qui est fait !

**Maintenant, Chers Amis wéziens,  
notez bien ce qui va suivre !**

**Grande soirée pour fêter Noël le samedi 22 décembre 2018**

**Espace culturel de la Tuilerie de Saint-Witz**

**Soirée dansante à ne manquer sous aucun prétexte !**

Cette soirée est organisée et animée par l'Association K'Danses (Adhérents, Professeurs, Equipe encadrante et Dj). Elle bénéficie du soutien de la commune de Saint-Witz et nous profitons de cet article pour remercier les représentants de cette commune pour la confiance qu'ils nous témoignent, nous en sommes fiers et reconnaissants.

Alors, Mesdames et Messieurs les wéziens, nous avons l'immense joie de vous y convier et vous serez nos invités privilégiés !

Compte tenu du nombre de places limitées, il est demandé aux personnes désireuses d'y participer de bien vouloir réserver, dès à présent au 07 81 87 59 84 en précisant **IMPÉRATIVEMENT le nom et le prénom** de chaque personne s'inscrivant (même les enfants).



Pour toutes les informations concernant nos cours, nos stages, nos soirées ainsi que nos événements, notre site internet, [www.k-danses.com](http://www.k-danses.com), regroupe l'ensemble de ces renseignements ainsi que nos tarifs.

« La danse n'a plus rien à raconter : elle a beaucoup à dire » alors, pour le vérifier, n'hésitez plus, n'attendez pas et venez nous rejoindre...

A très bientôt !

Patricia GALLO,  
Présidente de l'association K'Danses  
Association affiliée  
à la Fédération Française de Danses

[www.k-danses.com](http://www.k-danses.com)  
Facebook : Eliott KDanses  
Tél. : 07 81 87 59 84



Syndicat mixte pour la Gestion et l'Incinération  
des Déchets Urbains de la Région de Sarcelles

## Le SIGIDURS communique

### Donnez une deuxième vie à votre sapin de Noël

Chaque année, après les fêtes, vous êtes nombreux à vous séparer de votre sapin de Noël en le déposant dans la rue. Cette pratique peu écologique ne permet pas de lui donner une seconde vie.

Afin d'y remédier, nous vous invitons à le présenter lors de la collecte des déchets végétaux du 2 janvier. Une date supplémentaire est prévue, le 16 janvier. Pensez à le sortir la veille au soir !

Les sapins de Noël ainsi collectés seront recyclés et non plus incinérés. Ils seront ensuite broyés, défibrés puis transformés en un compost rempli de fertilisants, notamment l'azote, qui permettra d'enrichir la terre sur laquelle il sera épandu.

Attention, seuls les sapins naturels seront collectés. Ils devront être présentés :

- dépouillés de toute décoration (crochets, guirlandes, boules, lumières, neige artificielle...);
- sans le pied et les éventuels emballages,
- non emballés dans un sac plastique ou un sac à sapin,
- sans dépasser 2 mètres de hauteur et 10 cm de diamètre pour le tronc.

Si vous avez opté pour un sapin de grande taille vous devrez le couper ou le déposer en déchèterie.

### Surveillez votre boîte aux lettres

Le calendrier de collecte 2019 du Sigidurs sera distribué "en boîte aux lettres" courant décembre.



### Trions le verre pour le Téléthon tout le mois de décembre.

1 tonne de verre collectée  
= 150 € reversés au Téléthon

**1 TONNE DE VERRE collectée = 150 € reversés au Téléthon**

BOUTEILLES, POTS, FLACONS ET BOCAUX EN VERRE

**Sur tous ces différents sujets, le Sigidurs renouvelle sa communication numérique, site internet [www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr) rénové enrichi d'une page facebook et de vidéos youtube...**

A la clé, plus de proximité, d'échanges et d'astuces sur la gestion de vos déchets.

La page Facebook invite le visiteur à connaître un peu plus le monde des déchets et suivre notre actualité. Calendrier des évènements, informations, conseils et tutos vous attendent.

#### SIGIDURS

SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION ET L'INCINÉRATION  
DES DÉCHETS URBAINS DE LA RÉGION DE SARCELLES

1 rue des Tissonvilliers - 95200 SARCELLES

Tél. 01 34 19 69 70 - Fax. 01 34 19 93 68

Contact presse : Elodie ESTEVEZ, Chargée de communication

0 800 735 736 Service & appel gratuits

Plus d'infos

[www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)



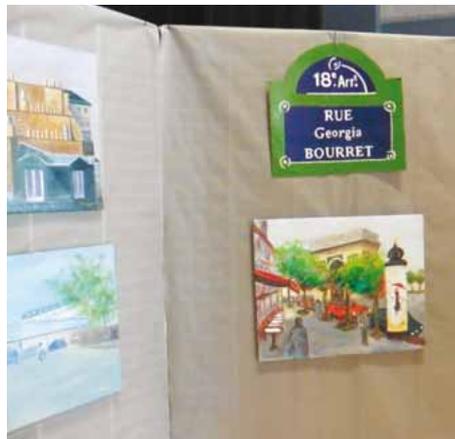
## Peindre à Saint-Witz, 2 et 3 juin 2018

Où le lecteur découvre, au travers de 2 récits différents sur le même évènement, que chacun peut voir les facettes différentes d'une même réalité...

# Paris !

L'exposition se découvre en déambulant dans la ville. Des silhouettes noires alignées dès l'entrée rappellent des personnages connus : Bruant et son écharpe rouge, l'agent de police, le facteur, le mannequin... Puis des façades d'immeubles guident les visiteurs au travers des quartiers. Chacun est décliné suivant des représentations figuratives, abstraites, en noir et blanc, avec des collages ou libres. Des vues des toits et différents monuments complètent cette promenade.

C'est le thème choisi cette année pour illustrer le 10<sup>ème</sup> anniversaire du cours de Serge Lapeyre. Serge nous a habitués à des interprétations aussi personnelles qu'originales. Vous verrez Paris à travers les différents quartiers choisis par les artistes et dont une plaque de rue indique le nom.



Les idées jaillissent, colorées, originales pleines d'humour parfois. Le professeur sait tirer le maximum de ses élèves et les résultats sont surprenants. Chacun se découvre dans sa peinture. Les quartiers choisis sont populaires, XI<sup>ème</sup>, XVIII<sup>ème</sup>, XIX<sup>ème</sup>, XX<sup>ème</sup> ou plus bourgeois. Le quartier latin, Montmartre s'invitent également.

La Tuilerie s'est particulièrement bien prêtée à cet évènement et a permis de structurer l'espace. Les visiteurs ont apprécié les lieux et la disposition des tableaux qui apportent de la nouveauté dans ce genre de manifestation où il n'est pas aisé d'attirer l'attention.

C'est le pari remporté par Serge et son équipe. Merci à tous.

Monique Daumard



## Paris s'invite à Saint-Witz... !

Les samedi 2 et dimanche 3 juin, vous les avez sûrement aperçus sortant de La Tuilerie, ces parisiens venus participer à la 10<sup>e</sup> exposition de l'atelier « Peindre à Saint-Witz »

Cette année les peintres ont choisi de représenter chacun un quartier de Paris, signalé par une plaque de rue à leur nom.

Les visiteurs ont d'abord emprunté la grande avenue créée sur cartons menant à l'espace de chacun.

Ils ont découvert les monuments, les rues, les toits parisiens peut-être bientôt au patrimoine mondial de l'UNESCO et cette atmosphère si particulière de notre belle capitale, tout cela dans une ambiance musicale appropriée.

Des œuvres toujours très diverses : figuratives, abstraites, colorées ou en noir et blanc et même en relief... !

Nous remercions la mairie de nous avoir accueillis dans ce bel espace qui a permis une scénographie parfaitement réussie de notre professeur Serge Lapeyre.

Merci aussi à vous tous qui êtes venus nombreux nous rendre visite, nous questionner et nous encourager dans notre livre d'or. Nous vous disons à l'année prochaine pour une nouvelle exposition de l'atelier « Peindre à Saint-Witz ».

Marie-Hélène Ghafari  
« Peindre à Saint-Witz »

Chalet des Vosges, les vendredis de 13h30 à 16h30



## La fête du village, le rendez-vous de la rentrée...

Organisée pour la quatrième édition sur le stade d'athlétisme, la fête du village a constitué un rendez-vous incontournable de début d'année scolaire. Après un été pour le moins généreux et le branle bas de combat de la rentrée, les wéziens se sont retrouvés dans une ambiance bon enfant autour des multiples animations proposées. Entre les poneys, les jeux gonflables, le stand maquillage, le foot, le mini tennis, la pétanque et le petit train, petits et grands n'avaient que l'embaras du choix. Cerise sur le gâteau le soleil s'est invité à la fête. Nous n'avons pas eu besoin de recourir au plan B consistant à nous replier vers le gymnase et le tennis club en cas de pluie. Mieux vaut prévenir...



22h30, le feu d'artifice tiré par Rémi et son équipe d'artificiers a séduit les spectateurs venus en nombre sur le stade. Un somptueux mariage du son et de la lumière qui n'a laissé personne indifférent. Bravo ! Merci encore à tous les bénévoles qui permettent la réalisation de ce bel événement.

La Municipalité



Côté restauration, l'équipe expérimentée a tourné plein régime mais elle a une fois encore souffert d'une friteuse en panne retardant considérablement le service. Nous serons amenés à changer de prestataire de location l'an prochain afin de ne plus avoir ce problème source d'attente. Merci à tous de votre patience. Il est vrai que nous avons également battu des records d'affluence en dépassant très largement les scores des années précédentes et épuisant totalement les stocks. Un signe qui ne trompe pas, la formule plaît. Nous placerons la barre encore plus haut l'an prochain.





Anciens  
Combattants

# Anciens combattants

**11 Novembre 1918, 11 heures, le cessez le feu s'applique au front de l'ouest, mais la mort continuera longtemps ses ravages, des gazés, des blessés et aussi des civils qui succomberont à l'épidémie de grippe espagnole qui fera 20 millions de morts en Europe.**

Quand on évoque ce jour, on met en avant l'allégresse des foules urbaines, les vagues de joies, le soulagement des peuples. C'est vrai, mais on oublie la détresse des familles des disparus, détresse morale et maternelle.

Je me permets de citer l'exemple de ma grand-mère maternelle. Mon grand-père est mobilisé en 1914 dans l'armée active alors qu'il a 5 enfants. La situation administrative n'est pas rétablie à temps pour être dans l'auxiliaire, il est blessé le 06 Septembre 1914 et meurt à Bar le duc le 12 Janvier 1915. Ma grand-mère est veuve en zone occupée par les allemands près de Lille. C'est la misère noire, il lui a fallu survivre comme toute la population sous le joug allemand.

Une grande partie du peuple français, zone occupée ou libre est dans cette situation. Le malheur est trop fort pour être oublié.

Ici à Saint-Witz en 1914 il y avait 139 habitants, 23 hommes sont mobilisés, 12 n'en reviendront pas.

Nous avons appelé leurs noms au monument aux morts. Peu sont enterrés ici mais tous les 11 novembre nous fleurissons les tombes de ceux qui ont été ramenés et celles des anciens combattants de toutes les guerres. Nous pouvons remarquer que les noms inscrits sur le monument n'ont plus de descendance dans le village.

Les veuves sont parties chercher du travail ailleurs. Les secours alloués par la commune étant devenus insuffisants, la dernière famille éteinte est celle des ROBQUIN, destin cruel car sur 3 ROBQUIN mobilisés, un seul en réchappe. Il n'a pas eu d'enfant. Un fils plus jeune, Georges à 10 ans en 1914. Lui n'a pas eu de garçon, le nom s'éteint donc. En hommage à cette famille tant tributaire de la grande guerre, nous avons donné son nom à la rue du lycée, modeste participation à la mémoire.

Le 11 Novembre 1918, c'est le soulagement pour beaucoup, le désespoir pour d'autres, mais le sacrifice de leur père, frère, époux a sauvé la France.

Rendons hommage à ce sacrifice suprême.

Germain Buchet



11 novembre, affluence à la cérémonie du centenaire (malgré la pluie), le salut, le fleurissement du monument aux morts et une marseillaise enthousiaste chantée par les enfants.

## Graine de sable, la rentrée scolaire

*4<sup>ème</sup> rentrée pour les enfants de l'école de brousse Graine de Sable.*

**V**ous avez suivi dans la Gazette la naissance et l'évolution de cette école. Elle fait maintenant partie de la vie de ce petit village de pêcheurs à Ampasifoty, au Sud Ouest de Madagascar. 50 élèves, toujours répartis en deux classes ont fait leur rentrée le 1<sup>er</sup> Octobre. Agnès et Isabelle, les deux professeurs Malgaches agréées par le Cisco, équivalent de notre Éducation Nationale, les ont répartis en fonction de leur niveau pour leur apprendre à lire, écrire et compter en Malgache et en Français afin de leur permettre d'accéder au CPE, l'équivalent de notre collègue.

95% des adultes vivant dans ce village, et dans les villages aux alentours, sont illettrés et la création de l'école correspond à une demande de leur part auprès de Monique et d'Alain qui vivent avec eux maintenant depuis 7 ans.

La cantine scolaire gratuite a été mise en place il y a maintenant deux ans. Thierry, Malgache, est le mari d'Agnès et c'est lui qui a en charge l'approvisionnement en nourriture et en eau, le village n'ayant ni électricité ni eau courante. Il assure également la surveillance de l'état de santé des enfants et Monique et Alain, sur sa demande, font venir un médecin lorsque c'est nécessaire. Cette dépense est prise en charge par le budget de l'école.

L'association loi 1901 « Une école pour Ampasifoty » dont le siège est en France est gérée par Catherine, sœur de Monique. Cette association est reconnue d'intérêt public et inscrite au journal officiel. Son compte bancaire est en France. Pour tout don ou subvention, un reçu fiscal est fourni et donne droit à une défiscalisation de 66%.

**Chaque euro perçu par l'association est intégralement utilisé pour la vie de l'école, sans aucun frais de fonctionnement.**

L'école vit grâce à des dons de particuliers ou d'autres associations amies, à la vente d'artisanat, à des actions ponctuelles comme la présence de Pierre Malinaud, frère de Monique et Wézien depuis 30 ans, lors du marché gourmand annuel de Saint-Witz.

Pour assurer son fonctionnement, **30 € par an et par enfant suffisent à assurer le salaire des deux enseignantes et les fournitures scolaires.**

**20 € par an et par enfant suffisent à financer le fonctionnement de la cantine et le salaire de Thierry.**



L'année scolaire dernière, Pierre est intervenu auprès des professeurs et des enfants de notre école Jane du Chesne pour créer un lien entre les deux écoles (cf article paru dans la Gazette de Mai 2018, page 40).

La vie de l'école, les bilans, les photos et vidéos des enfants sont visibles sur le site [www.ecole-ampasifoty.org](http://www.ecole-ampasifoty.org)

Un très grand merci à tous les habitants de Saint-Witz qui ont eu la gentillesse depuis 4 ans de faire un geste pour les enfants de Graine de Sable.

*C'est peu pour nous, c'est beaucoup pour eux...  
Comment rester indifférents ?*

La rédaction

Suivez l'activité de l'école sur : [www.ecole-ampasifoty.org](http://www.ecole-ampasifoty.org)

### MERCI AUX WÉZIENS

L'année dernière, grâce à la générosité des wéziens rencontrés au marché gourmand et ailleurs, plus de 800 € ont été collectés. Cette somme a été intégralement reversée à Graine de Sable, ce qui a permis d'assurer la scolarité et la cantine de **16 enfants** pour toute l'année scolaire.

Renouvelée cette année, la rencontre des wéziens au marché gourmand a permis de récolter sur cette seule journée 335 € soit environ la prise en charge de la scolarité de **7 enfants** pour une année complète. Pierre Malinaud salue la générosité des wéziens et remercie le maire et ses équipes qui lui apportent un précieux soutien.

**Il n'est pas trop tard** pour apporter votre obole, vous pouvez soit faire un don directement en ligne sur le site\*, soit contacter Pierre Malinaud\* qui se fera un plaisir de vous raconter en détail l'histoire et l'actualité de Graine de Sable.

\* [www.ecole-ampasifoty.org](http://www.ecole-ampasifoty.org)

Pierre Malinaud, 26 rue des Treize Saules - 95470 Saint-Witz,  
[pmalinaud@wanadoo.fr](mailto:pmalinaud@wanadoo.fr)

# 3<sup>ème</sup> Marché Gourmand de Saint-Witz, rendez-vous réussi !

*Le dimanche 11 novembre 2018, un public équivalent en nombre à 2017 s'est pressé dans les allées des 40 stands de produits de qualité et lors des animations pour petits et grands.*

Avec une affluence consolidée par rapport à 2017, la 3<sup>ème</sup> édition du Marché Gastronomique & Gourmand de Saint-Witz, événement organisé par la commune, s'est très bien déroulée dans la convivialité et la qualité des produits exposés : 40 stands, un nombre digne des rendez-vous les plus importants dans la région.

Les ingrédients qui font la réussite de l'événement ont été respectés :

- pas de concurrence entre exposants, pour le bénéfice de tous,
- un grand nombre de producteurs ou de circuits courts, qui présentent leur savoir-faire,
- des produits qualitatifs, conformes au « bien manger ».



L'objectif du marché Gourmand a été une nouvelle fois respecté : convivialité & découverte gustative.

Le comité d'organisation



Les exposants se sont dit prêts pour 2019. Les animations ont toujours remporté un grand succès auprès des petits et des grands, grâce à la générosité des exposants : tombola, paniers gourmands, petite ferme, poneys, animations sportives. Nouveauté de cette année, grâce à notre partenaire Elgea : un sac personnalisé a été offert à chacun.

Pour voir les reportages photo, retrouvez et aimez la page Facebook **Marché Gourmand de Saint-Witz** (@MarcheGourmandDeSaintWitz) où sont publiées tout au long de l'année des informations en avant-première, les portraits des exposants, ainsi que le concours réservé aux abonnés.



## Where is and why Saint-Witz ?

Des solutions simples et économiques pour 2,5 milliards de personnes n'ayant pas de l'eau saine

Connexion

Nous soutenir

EN ES



Non, la Gazette n'est pas encore en version anglaise. Ce titre correspond seulement à une question ayant figuré plusieurs fois dans certains des 300 messages envoyés chaque jour au site de l'association WIKIWATER. Leurs auteurs se demandaient pourquoi le siège de notre association internationale de solidarité se trouve à Saint-Witz, ville dont ils auraient aimé savoir ce qu'on y fait et où elle se trouve...

La réponse, en dehors de celle qui pourra leur être apportée par le portail de la commune, est assez simple.

C'est à Saint-Witz qu'elle est née et qu'elle a pu trouver plusieurs personnes ayant accepté de partager avec d'autres, en France comme à l'autre bout du monde, une partie de leur temps, de leurs connaissances et de leurs talents.

Ces personnes de bonne volonté ont permis encore ces derniers mois à l'association et à son site trilingue [www.wikiwater.fr](http://www.wikiwater.fr) de prospérer.

Grâce au Maire et au Directeur de l'école qui ont mis provisoirement à sa disposition un petit local, Wikiwater dispose maintenant d'un bureau (5 rue des moulins à vent) très utile notamment pour Fanny, jeune permanente entrée début septembre à l'association, et où plusieurs personnes sont déjà venues, y compris de communes voisines, pour proposer leur aide.

Une première réunion a été organisée fin octobre pour les premiers bénévoles et personnes intéressées par les problèmes d'accès à l'eau et à l'assainissement des personnes à faibles ressources financières tant dans les pays en développement qu'en France (n'oublions pas que 65 000 ménages n'arrivent plus à faire face à leurs factures et doivent donc recourir à une aide financière du FSL (Fonds Social Logement) ou des centres communaux d'action sociale).

Une autre suivra fin décembre à l'occasion de son assemblée générale où seront exposées ses activités de l'année et surtout celles de l'an prochain parmi lesquelles sont déjà prévues :

- une nouvelle amélioration de son site internet (déjà utilisé par 2,5 millions de personnes dans 219 pays) dont la vidéo sera traduite en anglais en attendant d'être complétée par une autre qui sera tournée fin décembre à Kinshasa (RDC) par un membre du vidéo-club de Saint-Witz, lequel en a déjà enregistré la musique générique ainsi que des chants dont les refrains incitent à agir en se servant du site Wikiwater.
- une **conférence-débat** sur les problèmes de l'eau et de l'assainissement dans le monde, leurs raisons et leurs conséquences parfois dramatiques (3,5 millions de décès dus essentiellement à l'absorption fréquente d'eau non potable), mais surtout sur les nombreux moyens disponibles, assez faciles et peu coûteux de les résoudre. Celle-ci sera organisée à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau des Nations Unies le **18 Mars 2019** à la halle culturelle « **La Tuilerie** » de Saint-Witz.
- un colloque international sur toutes les réalisations déjà faites en ce sens en France et dans le monde, où interviendront divers partenaires et responsables d'associations pour expliquer ce qu'ils font et comment.
- des interventions et des travaux pratiques simples à la demande des professeurs dans certaines classes de l'école primaire, notamment celles où les problèmes de l'eau sont au programme ou peuvent servir de fil conducteur pour d'autres activités ou exercices.
- la réalisation avec l'aide d'une troupe de théâtre locale d'une courte pièce de type « théâtre de rue » (pouvant être jouée par des jeunes) sur les grandes difficultés pour certains de pouvoir utiliser de l'eau potable mais aussi sur quelques moyens d'en sortir.



- la poursuite des démarches entreprises avec notre députée et d'autres associations nationales pour relancer le processus parlementaire relatif à l'adoption d'une loi sur l'application effective en France du droit à l'eau (loi votée en 2015 par l'assemblée nationale mais altérée ensuite par le Sénat et qui devait donc revenir en commission mixte à l'assemblée nationale, ce que n'a pas permis la campagne présidentielle et la discussion de nombreuses lois intervenues depuis)

Mais il reste beaucoup à faire puisque **2,5 milliards de personnes** ne disposent toujours pas d'eau saine et de toilettes dans le monde.

Mais curieusement, bien peu en parlent, y compris dans les médias, ce qui peut d'ailleurs l'expliquer. Ainsi, fin octobre pour prendre un exemple récent, France Info (pour ne citer que cette chaîne mais elle n'est pas la seule concernée) a débuté toutes ses émissions en annonçant que selon un rapport de WWF (dont la directrice a été ensuite longuement interviewée) une moitié des espèces animales avait disparu en quelques dizaines d'années, ce qui était très inquiétant et même dramatique, mais pas un seul mot au sujet des **6 décès toutes les minutes dans le monde** dus au manque criant d'eau potable, malgré les demandes d'info à ce sujet transmises depuis longtemps par l'association à la direction de la chaîne. Pas un seul mot non plus au sujet de toutes ces mamans qui déplorent chaque minute la mort de leur enfant qui aurait pourtant pu être sauvé avec très peu de moyens !

Par contre, la plupart des médias consacrent chaque jour des pages entières ou des émissions à des sujets futiles ou aux derniers scandales, méfaits ou déclarations politiques de la veille qu'ils rabâchent même parfois pendant des semaines.

Nous sommes ainsi vraiment plongés dans un monde étrange, à la fois plein d'espérance quand on constate le grand nombre de personnes méritantes, de découvertes et de prouesses technologiques de notre siècle, mais inquiétant quand on constate sa relative indifférence à l'égard de sujets graves pour une partie importante de l'humanité ou certains excès de dépenses superflues. Un exemple parmi d'autres : près de 5 milliards de recettes fiscales en France proviennent des jeux du hasard, alors qu'il suffirait par exemple de 20 à 30 € par habitant pour alimenter tout un village africain en eau saine (somme impossible à trouver pour de nombreux villages, ce qui n'a rien d'étonnant car 4 milliards de personnes ne disposent même pas selon l'ONU d'un revenu journalier d'un euro).

Mais même s'il existe beaucoup de problèmes, ne soyons pas indifférents au sort de ceux qui ne peuvent même pas avoir de l'eau potable, **réveillons-nous et agissons ici même à Saint-Witz.**

Certes, on ne peut pas tout faire mais cela peut ne prendre que quelques minutes en transférant simplement, par exemple à des amis, ce qui serait d'ailleurs déjà bien, les documents que l'association Wikiwater peut transmettre sur simple demande à [coordinatrice.wikiwater@gmail.com](mailto:coordinatrice.wikiwater@gmail.com).

Faisons en sorte que Saint-Witz mérite et amplifie sa réputation de village dynamique aux nombreuses associations et où l'on sait se préoccuper aussi des autres.

N'oublions pas que « **Quand on veut, on peut** » !

Patrick Flicoteaux,  
Président de l'association WIKIWATER

## Bourse aux vêtements

Voici maintenant plus de 30 années que la Bourse aux vêtements existe. Grâce au succès de la dernière édition nous allons pouvoir envoyer 200 euros à l'association Envoludia qui s'occupe d'enfants polyhandicapés de la région parisienne et dont le parrain est le cavalier «Bartabas».

La prochaine Bourse aux vêtements aura lieu le 15 Mai 2019, au chalet des Vosges.

Un grand merci à toutes les personnes qui participent et contribuent à pérenniser cette manifestation caritative.

Michèle Boiteux et Jocelyne Peyrondet



## LE MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz mortel, inodore, incolore et sans saveur. Il est donc impossible à détecter par l'homme. Il cause chaque année en France la mort de près de 100 personnes et est à l'origine de près de 1 000 intoxications pouvant causer de graves séquelles.

### La provenance du monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est produit par tous les appareils de combustion (chaudière, chauffe eau, cheminée, poêle, insert, cuisinière...) quel que soit leur combustible (gaz, fioul, charbon, bois) et par les moteurs thermiques (voiture, moto, groupes électrogènes, tondeuse...). Seuls les appareils ou moteurs électriques n'en produisent pas. Le monoxyde de carbone peut également s'infiltrer dans un local par un conduit présentant un défaut d'étanchéité.

## LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



### Les signes d'intoxication

Les premiers signes de l'intoxication se manifestent par des maux de tête et des nausées. Une sensation de vertige, de malaise et de somnolence survient en phase plus aiguë. Enfin, les enfants, en bas âge, s'intoxiquent plus rapidement et présentent souvent les symptômes avant les adultes. La présence de symptômes identiques chez plusieurs personnes se trouvant dans un même espace doit toujours orienter vers une possible intoxication au CO.

### En cas de doute

En cas de doute sur une intoxication au CO, ouvrez les fenêtres, quittez les lieux pour respirer à l'air libre et alertez les secours.

La prévention

Quelques règles simples permettent de prévenir l'intoxication par le CO :

- Ne jamais faire fonctionner un moteur dans un local clos
- Ne pas obstruer les orifices d'aération d'un local
- Faire ramoner les conduits de fumées au moins une fois par an
- Faire vérifier régulièrement l'installation de chauffage par un professionnel
- S'équiper d'un détecteur de CO. Ces appareils fonctionnant sur pile, sont différents des détecteurs de fumées et ne nécessitent aucun branchement. Ils se déclenchent en cas de présence de CO.

## DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Le Centre de secours de SURVILLIERS-SAINTE WITZ engage **une campagne de recrutement** de sapeurs-pompiers volontaires pour renforcer ses rangs.

En quelques chiffres,

Ce sont 1737 interventions de toute nature effectuées en 2017, par 38 sapeurs-pompiers volontaires et 15 sapeurs-pompiers professionnels.

Le secteur défendu en 1<sup>er</sup> appel compte 7 communes qui sont SURVILLIERS, SAINT-WITZ, VEMARS, FOSSES, MARLY-LA-VILLE, BELLEFONTAINE et PLESSIS LUZARCHES.

Nous rejoindre, c'est vivre une **expérience exceptionnelle, au travers d'un engagement humain quotidien au service des autres**, parallèlement à votre vie privée.

Vous avez plus de 18 ans, vous êtes étudiant, salarié, employé, chef d'entreprise, femme au foyer, en recherche d'emploi, et êtes motivé par l'aide à autrui.

Vous êtes attaché aux valeurs qui gravitent autour de l'honnêteté, la discipline, l'esprit d'équipe et le dévouement,

Alors vous aussi, devenez **sapeur-pompier volontaire**.

Les futurs recrues seront amenées à assurer «au moins une garde par semaine» par période de 12 heures en journée ou en nuit.

Il est également organisé un accompagnement dans le parcours d'un nouvel arrivant pour permettre une intégration.

L'encadrement du centre reste disponible au 01 34 31 90 00 ou sur place pour répondre à l'ensemble de vos interrogations.

Contact : CD 16 route de Saint-Witz - 95470 SURVILLIERS  
ou par téléphone au 01 34 31 90 00.



**SOYEZ !!**

**Rapide pour ALERTER**

c'est un facteur clé pour limiter le sinistre

**Précis pour LOCALISER**

les secours seront plus vite sur les lieux

**Clair pour RENSEIGNER**

plusieurs précisions vous seront demandées par l'opérateur

# Le printemps se prépare en automne

La remise des prix du concours des jardins fleuris de Saint-Witz s'est tenue le samedi 29 septembre dernier aux Pépinières CHATELAIN à Goussainville. Le concours, vous le savez, existe depuis quelques années. Encore une fois, nous avons mis à l'honneur quelques jardiniers remarquables sur la commune.

M<sup>r</sup> Laurent CHATELAIN a présenté, à cette occasion, une animation sur le thème « Le printemps se prépare en automne ». Je vais vous faire part ici des conseils qu'il nous a donnés.

L'été, très chaud cette année, s'est effacé avec sa sécheresse exceptionnelle. A présent la durée du jour décroît, la pluie va, espérons-le, nous gratifier de ses bienfaits. Le rafraîchissement se fait sentir: ça sent la mise au repos de nos jardins.

Tout au long de la belle saison, les plantes ont puisé certains éléments dans le sol. Il faut donc offrir à la terre une cure de repos. Pour cela, **amendement et paillage** sont indispensables.

La terre est lourde à Saint-Witz: Laurent CHATELAIN nous conseille un apport de fumier qu'il faudra étaler et mélanger à la terre.



Quant au paillage, il préconise l'usage de FIBRALGO qui protège et nourrit le sol.



Vous avez certainement taillé vos arbustes à fleurs à la fin de leur floraison.



Maintenant, il faut procéder à une première taille des rosiers ( pas trop sévère ). Il faut aussi tailler les lavandes ( dans le «vert» ) et les hortensias plus ou moins selon leur variété.



Les arbres fruitiers se taillent deux ou trois fois par an. L'objectif est de limiter le volume de feuilles pour éviter de fatiguer l'arbre et favoriser la production de fruits.

C'est aussi en automne que nous plantons des bulbes qui n'attendent que notre jardin ou nos bacs pour apporter de belles couleurs au printemps. L'ajout d'engrais n'est pas nécessaire et les bulbes de printemps sont pour la plupart tout-terrain. Les variétés vivaces et rustiques qui se naturalisent facilement sont à privilégier puisque d'une année sur l'autre elles prendront de l'ampleur sans même avoir à intervenir. Ce sont les tulipes, les narcisses, les crocus, les muscaris, les aulx...



Théoriquement, l'automne devrait succéder à l'été progressivement en attendant l'hiver. Cette année, la transition est un peu plus brutale. Néanmoins nous pouvons toujours percevoir cette saison comme une période de bonheur tranquille en profitant des couleurs chatoyantes qu'elle nous offre. Cela nous encourage pendant nos travaux de jardinage.



Josiane PINCHART



par Nicole Cattin

## Repas de fêtes

### LA TERRINE DE COQUILLES SAINT-JACQUES

#### Ingrédients :

- 1 sachet de coquilles surgelées ou une dizaine de noix fraîches
- 1 boîte de filet de poisson
- 100 gr de crevettes décortiquées
- 125 gr de beurre
- 1/2 verre de cognac
- 3 œufs
- 125 gr de mie de pain trempée dans du lait
- 3 cuillères à soupe de crème fraîche



#### Préparation :

Faire revenir les coquilles.

Flamber avec la moitié du cognac, faire une purée avec les filets de poisson écrasés, les jaunes d'œufs, les fines herbes, et le reste du cognac.

Saler et poivrer.

Ajouter la mie de pain essorée ; mélanger le tout, plus le beurre et la crème fraîche.

Ajouter les coquilles Saint-Jacques coupées en morceaux et les crevettes.

Verser dans un moule à cake ou une terrine beurrée et cuire 3/4 d'heure sur thermostat 8.

Déguster tiède ou froid avec une bonne mayonnaise maison.

### LAPIN EN BLANQUETTE DE MA GRAND-MÈRE

#### Ingrédients :

- 1 lapin
- 150 gr de lard maigre en morceaux
- 1 clou de girofle
- 1 gros oignon
- 2 gousses d'ail
- 8 petits oignons blancs
- Un bouquet garni avec zeste de citron
- 1 bon verre de vin blanc
- Sel et poivre
- 3 cil. de beurre
- 8 champignons de paris ou des cèpes si vous en trouvez
- 2 cuillères de farine
- 2 jaunes d'œufs
- 4 cuillère à soupe de crème
- Le jus d'un demi citron
- Persil

#### Préparation :

Mettre dans une cocotte le lapin coupé en morceaux avec le gros oignon piqué du clou de girofle, le lard en dés, l'ail écrasé, les petits oignons blancs entier et le bouquet garni.

Ajouter le vin blanc.

Recouvrir d'eau froide, porter à ébullition, écumer soigneusement et assaisonner.

Couvrir et laisser mijoter 1 heure.

Dans une autre casserole faire chauffer le beurre. Faites rissoler les champignons coupés en lamelles. Saupoudrer de farine puis ajouter 2 verres de liquide de la cuisson du lapin petit à petit en remuant

Cuire 1/2 heure au plus en laissant la casserole ouverte si la sauce est trop liquide.

Délayer les jaunes d'œufs, la crème et le jus de citron dans un bol en fouettant avec un peu de sauce chaude puis verser dans la casserole en fouettant toujours.

Votre plat est terminé. Parsemer de persil et vous pouvez servir... RÉGALEZ VOUS !

Vin conseillé : un bon Médoc



Bon appétit.

## ebay... attitude

*Que ce titre vous transporte : soit !  
Mais n'en faites ni une montagne ni un sermon.*



Bernardin s'y est enfin mis : comme tout le monde, il fait ses achats sur EBay. Et, pour tromper son ennui, le voilà en quête d'une trompette. Après tout, l'instrument est réputé meilleur pour les poumons qu'un paquet de cigarettes...

Et il tombe bien : profusion d'articles sont à sa disposition de part et d'autre de l'Atlantique, du Pacifique et de l'Équateur.

Il jette son dévolu sur un objet particulièrement bien mis en valeur et proposé par un bon yankee du Dakota du Nord ; il enchérit à cinq cents dollars et emporte rondement l'affaire.

Quelques jours passent ; le facteur vient déposer le précieux colis. Bernardin l'ouvre et surprise ! Le contenu ressemble davantage à une urne funéraire qu'à un instrument de musique. Il secoue précautionneusement le récipient : aucun bruit, aucune vibration !

Notre ami n'est pas homme à se démonter pour si peu. Il vérifie le nom de l'expéditeur, car un vieux souvenir lui revient en mémoire : à la grande époque de l'Empire, les Anglais d'Inde avaient l'habitude d'incinérer – selon une coutume locale – les colonels défunts et de renvoyer leurs cendres aux veuves éplorées, restées au pays. Parfois, la destinataire – mal informée des traditions indiennes – confondait le colis avec du thé et remerciait cordialement l'expéditeur de tant d'attentions...

- Ah, le bon temps, Darling, Darjeeling ! Quel plaisir d'avoir des colonies !

Mais comme aucun membre de sa famille n'avait servi sa gracieuse Majesté dans l'armée britannique des Indes ni prospecté dans le Dakota du Nord, en quête de gaz de schiste, il pouvait écarter ces pistes.

Rarement vexé et jamais à court d'idées, Bernardin décida de remettre l'objet en vente, afin de récupérer sa mise et, tant qu'à faire, de réaliser un léger profit, afin d'acheter une vraie trompette, digne de sa renommée. Après tout, s'il s'était fait avoir, d'autres...

Bien vu !

Lorsqu'il inscrivit l'article au registre des objets à vendre, il eût un doute sur la catégorie : visiblement, l'objet avait été classé dans les Instruments de musique ! Il hésita un bref moment, puis, trancha pour – vous en auriez fait autant – *Antiquités* !

Après tout, ces cendres pouvaient appartenir à une personne âgée... mal embouchée sans doute, d'où la rubrique sous laquelle ses restes réduits au silence avaient été classés.

Dans la description, il eût le bon goût d'indiquer qu'il s'agissait des vestiges d'une trompette qu'avait utilisée Louis Armstrong lui-même et que par déférence pour le maître disparu, il préférerait ne pas offrir ce spectacle à la vue de tous. Cependant, en tendant l'oreille – écrivait-il – on pouvait encore entendre un léger souffle... un soupir – trancheront d'autres.

De mon point de vue, il en faisait un peu trop... Vous l'avez compris, Bernardin n'avait pas joint de photo !

Les enchères partirent vite et s'élevèrent comme le doux chant d'une trompette ! La barre des mille dollars fut allègrement franchie et c'est Ron qui l'obtint : un bon américain moyen.

Finalement, les cendres faisaient un aller-retour et retrouveraient sous enveloppe et sous peu leur... terre natale : tu es poussière !

En ouvrant à son tour le paquet, Ron ne fut pas quelque peu surpris : il poussa un cri, deux même... trois, si je compte bien.

Sa femme aussitôt accourut et Ron s'exclama :  
- Ta mère !  
- Quoi ? répliqua Lynn.  
- Ta mère, dis-je. Tu ne la reconnais pas ?

Lynn porta son regard autour d'elle, interdite, puis elle regarda la boîte que portait son mari. Il tremblait...

- Où ?  
- Ici, dans la boîte !  
- Tiens ! Elle est revenue ?  
- Non, idiot... Elle... Elle... Elle est là !  
- Je me doutais que le crématorium ne lui conviendrait pas. C'était encore une de tes idées...  
- Mais comment... poursuivait Ron.

Vous n'y comprenez rien cher lecteur. J'ai moi-même mis du temps à réaliser la méprise.

Ron habite le Dakota du Nord. Sans affirmer qu'il était indisposé par de décès de sa belle-mère, il était chagriné de voir son épouse triste et, lors des préparatifs de la cérémonie d'incinération – concomitants avec la vente sur EBay d'une trompette de sa collection –, l'émotion aidant, il avait confondu les deux colis !

C'est plus clair à présent !

J'aurais sans doute dû commencer par là, mais l'histoire eût été trop courte et vous en auriez réclamé une autre, comme les enfants, avant d'aller coucher.

Ce moment de surprise passé, vous vous interrogez sur le sort de la trompette et redoutez déjà une fin apocalyptique. Vous avez raison ! Je suis comme vous et réagis de la même manière, dès qu'on évoque cet instrument.

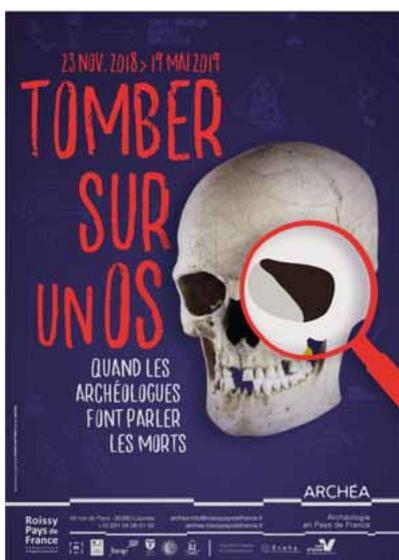
La trompette a rejoint le caveau familial de Ron, Lynn & Cie. Un ange la déterrera le jour du jugement dernier pour lui donner un nouveau... souffle. Jolie fin, belle vengeance pour une belle-mère réduite en accessoire du mercredi des cendres !

De quoi en rendre jalouses quelques-unes, sauf la mienne : adepte de la métempsychose, elle claironne déjà ses nouvelles dernières volontés à qui veut l'entendre.

## ARCHÉA

Archéologie  
en Pays de France

## EXPOSITION TEMPORAIRE



### TOMBER SUR UN OS, QUAND LES ARCHÉOLOGUES FONT PARLER LES MORTS

**Jusqu'au dimanche 19 mai 2019**

Si tomber sur un os fait partie du quotidien des archéologues, la découverte et l'étude des restes humains ne laissent jamais indifférent, nous renvoyant à notre propre fin ou à celle de nos proches.

À travers les vestiges de différentes époques issus de sites emblématiques du territoire du Pays de France et de ses alentours, l'exposition abordera dans un parcours thématique les grandes questions soulevées par l'archéologie funéraire aujourd'hui.

Quelles méthodes scientifiques aujourd'hui entrent en jeu ? Quelles informations peut-on en attendre ? Mais également quelles questions éthiques soulèvent-elles ?

Au-delà des restes humains, l'étude des sépultures dans leur ensemble, comme des lieux qui leurs sont consacrés, offrent une inestimable opportunité de mieux connaître les sociétés passées à travers leurs pratiques funéraires, leurs rites et la façon dont chaque communauté fait face à la disparition d'un proche.

L'exposition mettra en particulier en lumière une nécropole gallo-romaine de plus de 450 sépultures étalée du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> siècle mise au jour en 2010 par ÉVÉHA aux abords du musée à Louvres, et dont les collections viennent d'être tout récemment inventoriées.

De grandes illustrations, outils multimédia et interactifs accompagnent les objets et plongent le visiteur dans les lieux et les rites funéraires de différentes périodes. Chacun parcourt, s'interroge mais aussi expérimente de la tombe au laboratoire de l'anthropologue, la grande diversité des métiers qui, entre sciences humaines et sciences naturelles, font parler les morts.

Tout un ensemble d'animations sera proposé en lien avec cette exposition : des rencontres avec des spécialistes de l'archéologie de la mort mais aussi des visites familiales permettant par exemple d'évoquer le travail de l'archéo-anthropologue. Petits et grands pourront réaliser des bijoux comme ceux retrouvés dans les tombes lors d'ateliers. Les Francs seront même de retour à Louvres 1 500 ans après leur disparition les 9 et 10 février.

Cette exposition est réalisée en partenariat avec le Service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO), et le bureau d'études archéologiques ÉVÉHA qui en composent le comité scientifique. Elle bénéficie également du concours scientifique du Service archéologique départemental de Seine-Saint-Denis et de l'INRAP et de prêts d'institutions diverses.



#### Contacts presse

**Melaine Lefeuve**

+33 (0) 1 34 09 01 10

mlefeuve@roissypaysdefrance.fr

**Imène Dahmani**

+33 (0) 1 34 09 01 09

idahmani@roissypaysdefrance.fr

#### INFORMATIONS PRATIQUES

##### Jours et horaires d'ouverture

Musée ouvert du mercredi au vendredi  
de 13h30 à 18h

les samedis, dimanches et jours fériés  
de 11h à 18h

##### Adresse du musée

56 rue de Paris 95380 Louvres

Tél : 01 34 09 01 02

archea-info@roissypaysdefrance.fr

archea.roissypaysdefrance.fr



facebook.com/archea.musee



# ADW, non aux camions



Le mardi 19 juin dernier, notre délégation composée de Christophe DESOMBRE, président de l'Association de Défense Wézienne (ADW), de Marion BERSON GEANT, conseillère municipale et membre d'ADW, de Sylvie VEZIER, cheville ouvrière de l'Association pour la Préservation de l'Environnement et du Patrimoine de Plailly (APEPP) et de votre serviteur s'est présentée spontanément au siège du conseil départemental du Val d'Oise à Cergy.

Sophie CHERGUI, chef de cabinet de la présidente du conseil départemental, a accepté de nous accueillir, nous lui **avons remis les 469 pétitions réunies à Saint-Witz** demandant l'interdiction de la traversée de notre village par les poids lourds, et proposant un itinéraire existant permettant de ne pas traverser les villages. Elle a prêté une oreille attentive à l'argumentation que nous avons développé à ce sujet, nous promettant d'en faire l'écho auprès de la présidente.



Un dossier, soutenu par notre conseil municipal, avait été adressé par la mairie au conseil départemental, ainsi qu'en sous-préfecture, argumentant cette démarche en détail en s'appuyant fortement sur le gros travail de l'Association de Plailly citée plus haut.

A ce sujet, nous devons évoquer la réunion qui a eu lieu à la sous-préfecture de Senlis le 29 juin à la demande d'Eric WOERTH député de l'Oise. En présence des maires de Plailly, Mortefontaine, Lagny-le-Sec, Saint-Witz et des corps constitués du département, le sous-préfet a demandé à la Direction Départementale des Territoires et à la gendarmerie de mener des études complémentaires, notamment comptage de poids lourds, sur la commune de Plailly.

Tout ceci devrait conduire à des projets qui seront présentés à tous les élus et responsables des territoires concernés qui sont, comme vous le savez, répartis sur plus d'une quinzaine de communes de 3 départements : Val d'Oise, Oise et Seine-et-Marne.

**Le conseil départemental a** de son côté **répondu à notre dossier** par un courrier en date du 1<sup>er</sup> octobre 2018, adressé à Monsieur le Maire de Saint-Witz, l'ADW ayant reçu une copie pour information. Yannick BOËDEC, Conseiller Départemental Délégué aux Routes qui a signé ce courrier, nous fournit les informations suivantes « l'itinéraire que vous proposez serait techniquement viable [...] aussi j'ai demandé à mes services de réaliser une nouvelle étude de trafic ».

Nous ne manquerons pas de vous informer des suites qui seront apportées à ce dossier et vous invitons à vous préparer à de nouvelles mobilisations qui seraient nécessaires pour faire valoir nos demandes.

Pour l'ADW  
Frédéric MOIZARD  
Marion BERSON GEANT

## Paroles d'élus

### Avenir Ensemble Saint-Witz Autrement

*"Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui." (Proverbe chinois)*

« Chères Wéziennes, chers Wéziens, la rédaction d'articles pour la gazette est toujours un moment délicat. Le choix des sujets abordés, et celui du ton sur lequel nous allons les traiter peuvent être épineux. Notre credo, depuis notre entrée au conseil municipal est d'avoir une position constructive et ouverte sur chaque sujet concernant la vie et l'avenir de notre commune. Nous avons refusé depuis le début du mandat d'être systématiquement contre ce qui est pour et pour ce qui est contre. Cette attitude n'interdit pas les coups de griffes mutuels, c'est le jeu démocratique, mais être adversaires ne signifie pas être ennemis. C'est pourquoi nous tenons à manifester nos regrets et toute notre sympathie au membre de la liste majoritaire qui a décidé de quitter le conseil municipal. Nous avons collaboré et travaillé ensemble dans un climat de confiance mutuelle. Nous regrettons sincèrement que des circonstances personnelles l'aient poussé à faire ce choix. Nous lui adressons tous nos souhaits et un grand merci pour son implication sans faille dans toutes les missions qui lui ont été confiées.

Le premier des programmes d'urbanisme (CV1 –face centre commercial-) vient de sortir de terre, la totalité des 39 habitations est destinée au logement social. Nous sommes étonnés que la municipalité ait accepté d'enregistrer des dossiers de candidature pour ces logements. C'est entretenir un faux espoir chez les candidats. En premier lieu, c'est ignorer l'usage de la préfecture de ne pas agréer les dossiers présentés par les communes. Nous avons fait l'effort de rencontrer les services d'urbanisme des communes voisines. Ces derniers nous ont confirmé l'information publiée dans la gazette de Survilliers par son Maire.

Cet escamotage par la préfecture du droit d'attribution a été confirmé publiquement à la CARPF (Communauté d'Agglomérations Roissy Pays de France) par les Maires de Louvres et de Puiseux. Il y a la loi, et la pratique qu'en fait l'État. Nous vous laissons juges de l'iniquité d'une telle pratique.

En second lieu, l'enregistrement de ces dossiers méconnaît le fait que notre commune a été déclarée « carencée » et que donc, c'est à la Préfecture que revient automatiquement ce droit d'attribution conféré à la commune par la loi.

Lequel, de toute façon, est bafoué par la Préfecture.

Surtout n'oubliez pas qu'il en sera autrement pour le deuxième programme (CV2-derrrière l'église-) ou pour le troisième (Jabeline). La commune n'aura pas voix au chapitre pour l'attribution des futurs logements sociaux. Non, on ne rasera pas gratis demain ! Non, il n'y aura pas de traitement de faveur pour qui que ce soit. Que cela soit enfin dit. Laisser supposer le contraire, est une manière de faire mieux passer la « pilule » de ces changements (cataclysmes !?) majeurs pour notre village.

Pour la réalisation de ces programmes immobiliers, et afin d'obtenir la maîtrise foncière sur les terrains concernés, la municipalité a procédé à l'achat de deux parcelles (CV1 et CV2). Ces dernières, qui auraient dû constituer le Cœur de Village si cher à notre Maire, ont été cédées au promoteur. La vente de la première parcelle est actée. Elle a été l'occasion d'une jolie plus value. Ceci soulève une question sur l'opportunité des choix budgétaires. N'est-il pas temps de commencer à procéder au désendettement de la commune plutôt que de reverser cet argent au budget communal ? Nous voyons dans ce choix de la cosmétique budgétaire. Ce procédé dégage un excédent qui n'en est pas un dans les faits. Ne serait-ce pas le moment idéal pour se débarrasser du poids financier des remboursements des emprunts communaux ? Non seulement « qui paie ses dettes s'enrichit », mais c'est aussi se dégager de la capacité d'emprunt pour le futur. Mécaniquement moins l'on est endetté, plus on peut contracter d'emprunt. Profiter de l'embellie générée par la vente de ces parcelles pour se ménager de futures capacités aurait été à notre sens, faire preuve de sagesse. Une gestion de bon père de famille en somme. Notion souvent raillée par ceux-là même qui ont creusé le gouffre insupportable de la dette de notre pays. (2 200Mds d'euros !). Cela semble très « ancien monde », tant pis, cela a fonctionné durant des décennies, revenons aux choses qui fonctionnent. Il en va de notre avenir.

L'année 2019 va voir le programme CV2 (derrrière l'église) sortir de terre. La desserte de ces 56 nouveaux logements nécessitera l'aménagement d'une voie d'accès longeant l'église (parallèle aux 75 et 77 rue du haut de Senlis). La question du financement de la construction de cette nouvelle voie reste étonnamment floue. Il existe un projet de percement d'un nouveau débouché sur la rue de la fontaine aux chiens. Mais le projet présenté inclut la totalité de la nouvelle rue, depuis la rue du haut de Senlis jusqu'à la fontaine aux chiens. Au nom de quoi la commune devrait-elle supporter le coût total de cette construction ? Pour remercier le promoteur d'une page de pub dans ces pages, ou de son soutien financier à l'une ou l'autre des manifestations communales ? Le jeu n'en vaut pas la chandelle !

Laissons donc le promoteur se charger de la première tranche (haut de Senlis vers CV2) indispensable pour desservir ces nouveaux logements. Puis, dans un second temps, créons le débouché sur la fontaine aux chiens. L'économie sera substantielle pour nos comptes communaux, et par conséquent pour nous tous. Cette question mérite d'être posée et d'obtenir une réponse claire.

Nous tenons à partager avec vous une péripétie vécue à l'occasion de la dernière commission d'urbanisme à laquelle nous avons participé (12 sept 2018). Cet épisode est malheureusement symptomatique du mode de fonctionnement de notre municipalité et de ses dérives autocratiques. Avant même que nous n'ayons fini de nous installer, nous avons eu droit à une diatribe enflammée du Président de séance (en l'occurrence le Maire). Une grande leçon sur les sujets que nous étions autorisés à aborder et les sujets tabous... Le tout sur un ton assez peu... urbain. En d'autres termes nous avons pris une savonnette avant même d'avoir ouvert la bouche ! Ce que le compte rendu de réunion relate de façon fort sibylline comme : « Il souligne que la Mairie n'est pas maître d'ouvrage dans ce projet qui est de nature strictement privée ». Une fois de plus le jeu démocratique a été détourné, à quoi bon convoquer une réunion destinée à confronter des points de vue, si une censure existe a priori ? Pour préserver les apparences et paraître respecter les prés requis légaux pardi ! Ces réunions nous laissent à chaque fois le sentiment que les dés sont pipés. Que tout est d'ores et déjà décidé en amont. Le Maire s'appuyant sur sa majorité de robots, qui vote tout et n'importe quoi sans jamais poser, ni se poser, de questions.

Ce sentiment a été rendu bien plus prégnant lorsque le jeune architecte présentant son projet a reconnu que les discussions avec la Mairie avaient débuté en 2010 ! Admettez que l'on peut reconnaître ici une belle préparation, bien en amont. Tellement en avance que le PLU n'était encore qu'une étincelle de désir dans le regard des services de la Préfecture. Tellement en avance que l'on pourrait qualifier cela de prémonition, voire de prescience...

Hélas, cette intervention de l'architecte du projet n'est pas reprise au compte rendu de réunion... Qu'importe, si notre parole ne vous suffisait pas, nous vous invitons à entrer en contact avec nous (adresse électronique ci-dessous), nous vous mettrons en relation avec des personnes présentes ce jour là qui attesteront l'exactitude de ce que nous écrivons.

Nous commémorons actuellement le centenaire de la fin de la Grande Guerre, nous voudrions proposer à la commune de rendre un hommage concret aux sacrifices des wéziens morts au front. Donnons leurs noms aux nouvelles rues qui vont apparaître à la faveur des programmes d'urbanisme en cours. Ce serait une ultime marque de respect pour ces anonymes que personne ne pleure plus au Monument aux Morts. Ils étaient fils, frères, pères, Wéziens leur sacrifice n'a pas été moins grand que celui de Ch. Péguy ou d' A. Fournier. A ce titre, ne mériteraient-ils pas ce dernier honneur avant de sombrer définitivement dans l'oubli collectif ? Les grands hommes (Clémenceau, Joffre, etc...) ont eu plus que leur part de gloire. Il est temps encore de distinguer ces sans-grades, ces inconnus en perpétuant leur souvenir au cœur de notre village avant que cette page de notre histoire ne soit définitivement tournée.

D. Duputel, [d.duputel@free.fr](mailto:d.duputel@free.fr)

Avec :

M. Berson Géant

J-M. Debczak, [jmdzk01@gmail.com](mailto:jmdzk01@gmail.com)

M-H. Dauptain, [mhdaupain@orange.fr](mailto:mhdaupain@orange.fr)

D. Rousseau

# MEMENTO

Sécurité de Saint-Witz **06 86 86 26 20**

Pompiers **18**

Gendarmerie de Fosses **01 34 72 10 20** ou **17**

Gendarmerie de Louvres **01 30 29 39 70** ou **17**

## Saint-Witz Enfance et Jeunesse

Multi accueil crèche **01 34 68 23 50**

Relais assistantes maternelles :  
**01 34 68 93 90 / 06 46 41 35 18**

Accueil de Loisirs :  
**01 34 68 95 42 / 01 34 68 20 50**

École maternelle Jane du Chesne **01 34 68 51 80**

École élémentaire Jane du Chesne **01 34 68 36 57**

Collège Françoise Dolto Marly-La-Ville **01 34 68 58 58**

Lycée Léonard de Vinci **01 34 68 25 89**

Agence Imagine R **0969 39 55 55**

Agence Navigo **0969 39 66 66**

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)  
**0810 25 95 10**

Centre des Impôts de Garges **01 34 53 38 00**

Trésorerie de Louvres **01 34 68 11 40**

Assurance Vieillesse (CNAV) **39 60**

Assurance Maladie (CPAM) **36 46**

Croix Rouge Française (Fosses-Surveilliers)  
**06 30 27 52 50**

Déchèteries Bouqueval-Sarcelles-Gonesse-Louvres  
**0800 735 736**

ERDF **09 69 36 66 66** - GRDF **0810 112 212**

Gare de Fosses-Surveilliers **3635**

Maison de l'emploi du Val d'Oise (Louvres)  
**01 34 72 11 59**

Météo (Nord et Ile de France) **08 92 68 02 95**

Pôle Emploi **39 49**

La Poste **36 31**

Réseau Automne (Louvres) **01 34 72 49 91**

Sous-Préfecture de Sarcelles **01 34 04 30 00**

SAUR **03 60 56 40 01**

SIAH Astreinte (pour un curage en urgence)  
**01 39 86 06 07**

SNCF Transilien **36 58**

Transports CIF Mesnil-Amelot **01 60 03 63 63**

## Mairie

**01 34 68 26 20**  
Place Isabelle de Vy, 95470 Saint-Witz  
mairie@saint-witz.fr

### Heures d'ouverture

Lundi, mardi et mercredi : de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h  
Jeudi et vendredi : jusqu'à 19 h  
Samedi : de 8 h 30 à 12 h

### Les maires adjoints reçoivent sur rendez-vous

**Germain BUCHET**, Maire  
tous les jours sur rendez-vous  
et samedi de 9 h 30 à 11 h 30

**Véronique JOLY**  
Directrice Générale des Services  
sur rendez-vous

# MEMENTO SANTÉ

CENTRE ANTI-POISON **01 40 05 48 48**

SAMU **15**

SOS MÉDECINS à Louvres **01 30 40 12 12** ou **36 24** ou le **15**  
tous les jours **24 h / 24**  
[www.sos-medecins95.com](http://www.sos-medecins95.com)

## HÔPITAUX

Gonesse Standard **01 34 53 21 21**  
Prendre rendez-vous **01 77 65 55 68**  
[www.hopital-de-gonesse.fr](http://www.hopital-de-gonesse.fr)  
2, bd du 19 mars 1962, 95500 Gonesse

Senlis **03 44 21 70 00**

Creil **03 44 61 60 00**

## MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Cabinet médical du Haut de Senlis - Saint-Witz **01 34 68 69 40**

## LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

Laboratoire de Marly-la-Ville **01 34 72 34 10**

Laboratoire Lespagnol-Vandewalle de Fosses **01 34 68 75 01**

## CHIRURGIENS DENTISTES

Dr Xavier LANCTUIT, Dr Justine Aubigny - Saint-Witz **01 34 68 59 20**

Dr Huyen NGO LAMBERT - Saint-Witz **01 34 68 39 45**

Dr André HAZAN et Dr Carole KOSKAS - Fosses **01 34 68 57 00**

## SERVICES PARAMÉDICAUX

**Infirmières** - Valérie RENAULT, Zainaba BOUKNANA - Surveilliers **01 34 68 23 82**

**Kinésithérapeutes** - Aurore TILLIET, Sébastien PRÊTRE - Saint-Witz **01 34 68 50 68**

**Ostéopathe** - Benjamin POLLEUX - Saint-Witz **07 83 63 40 21**

**Orthophoniste** - Laurence ABIHSSIRA - Saint-Witz **06 10 41 88 83**  
- Virginie Lenoble - Saint-Witz **09 81 87 75 48**

**Psychothérapeute** - Bernard SEBBAN - Saint-Witz **06 84 79 00 17**

**Sophrologue Caycédiennne** - Cécile VALLAT-SEBBAN - Saint-Witz **06 63 43 03 71**

## PHARMACIES

Pharmacie de Montmélian  
**01 34 68 45 71**  
34, rue du Haut de Senlis,  
95470 Saint-Witz

Mme COCHU  
**01 34 68 60 52**  
1, rue François Mauriac  
95470 Vémars

M. MARCOU  
**01 34 68 37 64**  
Centre Commercial "Le Colombier"  
95470 Surveilliers

## PHARMACIES DE GARDE

**Garde de jour de 9 h à 20 h :**  
composer 24 h / 24 le **3237**  
(0,34€ / min.)

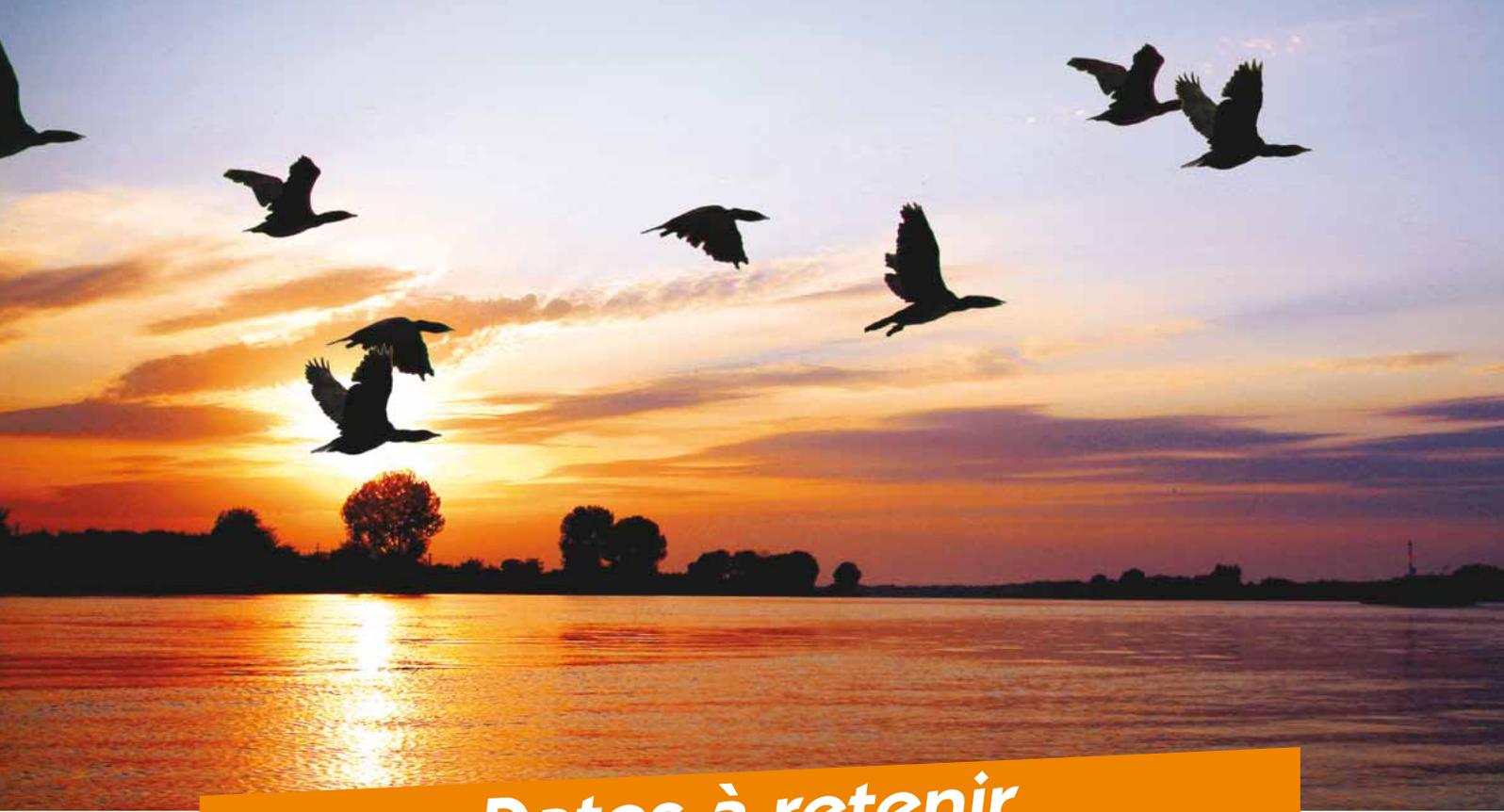
**Garde de nuit de 20 h à 9 h :**  
vous présenter à la gendarmerie  
muni de l'ordonnance  
et de votre pièce d'identité.  
La pharmacie de garde  
sera prévenue de votre arrivée  
et l'adresse vous sera indiquée.

**Directeur de la publication :** Germain Buchet **Rédactrice en chef :** Frédéric Moizard  
**Comité de relecture de ce n° :** Viviane Bernier, Marie-Hélène Dauplain, Chantal Delgado,  
Michel Demarez, David Duputel, Dominique Gris, Béatrice Magnier.

**Crédits Photos** (libres de droits) : Omar Belbachir, les auteurs.

Les informations publiées sont vérifiées autant que possible par la rédaction. Les informations publiées par les associations le sont sous leur responsabilité. Pour signaler une erreur ou demander une rectification, n'hésitez pas à contacter la rédaction, par écrit de préférence, en mairie. Les photos libres de droits avec autorisation de diffusion des photos sur le net : gazette téléchargeable sur le site de la mairie.

Impression : J.B. Impressions - Plailly - 03 44 63 46 76 - certifié "Print Environnement & Imprim'Vert".  
Imprimé sur papier certifié issu de pâtes produites exclusivement à partir de forêts gérées durablement.  
Conception et réalisation : Pixl'com - [pixl@pixl-com.fr](http://pixl@pixl-com.fr) - [www.pixl-com.fr](http://www.pixl-com.fr)



## Dates à retenir

Suivez les événements et horaires sur [www.saint-witz.fr](http://www.saint-witz.fr)

**Du 17 janvier au 16 février**  
Recensement de la population

**Mercredi 15 mai**  
Bourse aux vêtements au Chalet  
des Vosges

**Dimanche 23 juin**  
Fête du Tennis club wézien

**Samedi 16 mars**  
Semi-marathon de Saint-Witz

### Événements proposés à « La Tuilerie » :

**Samedi 15 décembre 2018**  
**17h & 20h**  
Concert de Noël de l'école municipale  
de musique

**Samedi 14 janvier à partir de 17h**  
Nuit de la lecture

**Vendredi 25 janvier 20h30**  
Théâtre : Rallumer tous les soleils

**Samedi 2 février 15h30 & 20h30**  
Danse : Sabrina Lonis & Cie

**Mercredi 6 février 20h**  
Conférence :  
Environnement, santé, fertilité

**Vendredi 15 février 20h30**  
Musique : Duo piano voce

**Samedi 9 mars 20h30**  
Variétés : Scène ouverte de Saint-Witz

**Du vendredi 22 au lundi 25 mars**  
XVI<sup>ème</sup> salon artistique

**Vendredi 29 mars 20h30**  
Danse : Rencontres chorégraphiques

**Samedi 6 avril 20h30**  
Musique : A bocca chiusa

**Samedi 13 avril 16h**  
Variétés : Emmy fait son one kid show

**Samedi 11 mai 16h**  
Danse : Le souffle des cygnes

**Dimanche 12 mai**  
Musique : Grand orchestre visuel

**Vendredi 17 mai 20h30**  
Saint-Witz en jazz :  
Hommage à Billie Holiday

**Samedi 18 mai 20h30**  
Saint-Witz en jazz : JamapamaQ

**Samedi 25 et dimanche 26 mai**  
Exposition des ateliers du Foyer Rural

**Samedi 15 juin 17h & 20h30**  
Concert de l'école municipale  
de musique

**Vendredi 21 juin à partir de 18h**  
Fête de la musique

**Du vendredi 21 au dimanche 23 juin**  
Exposition "Peindre à Saint-Witz"